

LE PLAN DE LAODICÉE-SUR-MER

Author(s): J. Sauvaget, R. P. R. MOUTERDE and R. P. B. MOUTERDE

Source: *Bulletin d'études orientales*, 1934, T. 4 (1934), pp. 81-116

Published by: Institut Français du Proche-Orient

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/41603141>

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



*Institut Français du Proche-Orient* is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Bulletin d'études orientales*

JSTOR

# LE PLAN DE LAODICÉE-SUR-MER

PAR

J. SAUVAGET.

La présente étude a pour objet la restitution du plan de Laodicée-sur-Mer, l'un des principaux centres urbains de la Syrie gréco-romaine<sup>(1)</sup>. On n'en connaissait guère jusqu'ici qu'un arc monumental et les fragments d'un péristyle corinthien. Des recherches qui ne concernaient en aucune façon l'archéologie classique m'ont permis récemment de discerner quelques traits de la ville antique à travers le visage peu séduisant de la Lattaquié musulmane, qui traîne depuis des siècles, sur le site de la fondation séleucide dont elle a conservé le nom (*Lādīqiya* = *Laodikeia*), une existence dépourvue d'éclat. Si j'ai cru devoir publier ces notes — m'aventurant ainsi, non sans hésitation, sur un terrain qui m'était jusque-là étranger — c'est que j'ai pensé contribuer ainsi pour ma modeste part à combler la lacune la plus grave que présente notre connaissance de l'urbanisme antique<sup>(2)</sup> : l'absence quasi totale de documentation directe sur les villes créées en Orient par les successeurs d'Alexandre.

En effet, alors que les moindres colonies romaines de Bretagne ou d'Afrique

<sup>(1)</sup> Les sources sont énumérées dans PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie d. classischen Altertumswissenschaft* (art. *Laodikeia*, par HONIGMANN), et dans *Encyclopédie de l'Islam* (art. *Lādīkiya*, par STRECK); voir aussi R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 413 et suiv.; G. WIET, *Une inscription de Malik Zāhir Ġāzī à Latakīeh*, dans *B. I. F. A. O.*, t. XXX, p. 273 et suiv.; C. ENLART, *Monuments des Croisés*, t. II, p. 268 et suiv.

<sup>(2)</sup> Pour toute la documentation générale sur l'urbanisme antique, on renvoie une fois pour toutes aux ouvrages suivants : FABRICIUS et LEHMANN-HARTLEBEN, art. *Städtebau*, dans *Realencyclopädie* de PAULY-WISSOWA; VON GERKAN,

*Griechische Städteanlagen* (Berlin, 1924); P. LAVEDAN, *Histoire de l'urbanisme; Antiquité, Moyen Âge* (Paris, 1926); HAVERFIELD, *Ancient town-planning* (Oxford, 1913); CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 57 et suiv.; G. CULTRERA, *Acitettura Ippodamea, contributo alla storia dell'edilizia nell'Antichità* (*R. A. N. Lincei*, 5<sup>e</sup> série, XVII-IX; Rome, 1924). — Pour les circonstances historiques, voir surtout TSCHERIKOWER, *Die hellenistischen Städtegründungen* (Leipzig, 1927); P. JOUGUET, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation du monde antique*, p. 424 et suiv.; R. COHEN, *La Grèce et l'hellénisation de l'Orient* (Paris, 1934), p. 405 et suiv.

nous ont été révélées jusque dans leurs moindres détails, grâce à tant de remarquables travaux, que plusieurs villes hellénistiques d'Asie Mineure (Pergame, Priène, etc.) ont été dès longtemps explorées, des textes, dont le contrôle et l'interprétation s'avèrent difficiles en l'absence de documents archéologiques, constituent à peu de chose près les seules données que nous possédions sur les fondations séleucides de Syrie. A une date récente, sans doute, des fouilles grosses de promesses et déjà fécondes en résultats ont été entreprises sur des sites célèbres : Antioche<sup>(1)</sup>, Apamée<sup>(2)</sup>; une bourgade pour ainsi dire inconnue auparavant, Doura-Europos<sup>(3)</sup>, livre chaque année aux archéologues des documents du plus haut intérêt : mais le moment est encore loin où l'on pourra écrire d'une façon satisfaisante l'histoire de l'urbanisme hellénistique.

L'essai de restitution que je présente ci-dessous peut servir de point de départ à de nouvelles recherches : c'est là, me semble-t-il, son principal intérêt. Basé qu'il est sur une simple exploration de surface, sans autre appui solide que des vestiges rares et peu significatifs, il prétend fournir seulement — on voudra bien s'en souvenir — un canevas de plan très approximatif. Je ne me dissimule ni son caractère hypothétique, ni sa valeur toute provisoire : à défaut de fouilles systématiques, une simple surveillance des travaux de terrassement permettrait de compléter rapidement, et certainement aussi de rectifier sur bien des points les indications qui m'ont paru se dégager de l'étude du site.

## I. — LES VESTIGES ANTIQUES.

La partie occidentale de la ville moderne (à l'ouest de la rue du Municipie) ayant fait l'objet de travaux édilitaires depuis quelques années, on n'en tiendra pas compte dans cette étude, afin de ne tableer que sur des documents dont l'authenticité soit indubitable.

<sup>(1)</sup> Les premiers résultats des fouilles viennent d'être publiés : *Antioch-on-the-Orontes; I : the excavations of 1932* (Publ. of the Committee for the excavation of Antioch and its vicinity); cf. J. LASSUS, *Fouilles d'Antioche*, dans *Gazette des Beaux-Arts* (1933).

<sup>(2)</sup> Rapports sommaires sur les résultats des fouilles dans *Bulletin des Musées Royaux d'Art*

et d'Histoire, 1932 et 1933.

<sup>(3)</sup> FR. CUMONT, *Fouilles de Doura-Europos* (Paris, 1926); *Preliminary reports annuels* depuis 1929 (P. BAUR et M. ROSTOVITZEFF, *The excavations at Dura-Europos; New-Haven : I<sup>st</sup> Season, 1929; II<sup>nd</sup> Season, 1931; III<sup>rd</sup> Season, 1932; IV<sup>th</sup> Season, 1933; V<sup>th</sup> Season, 1934*).

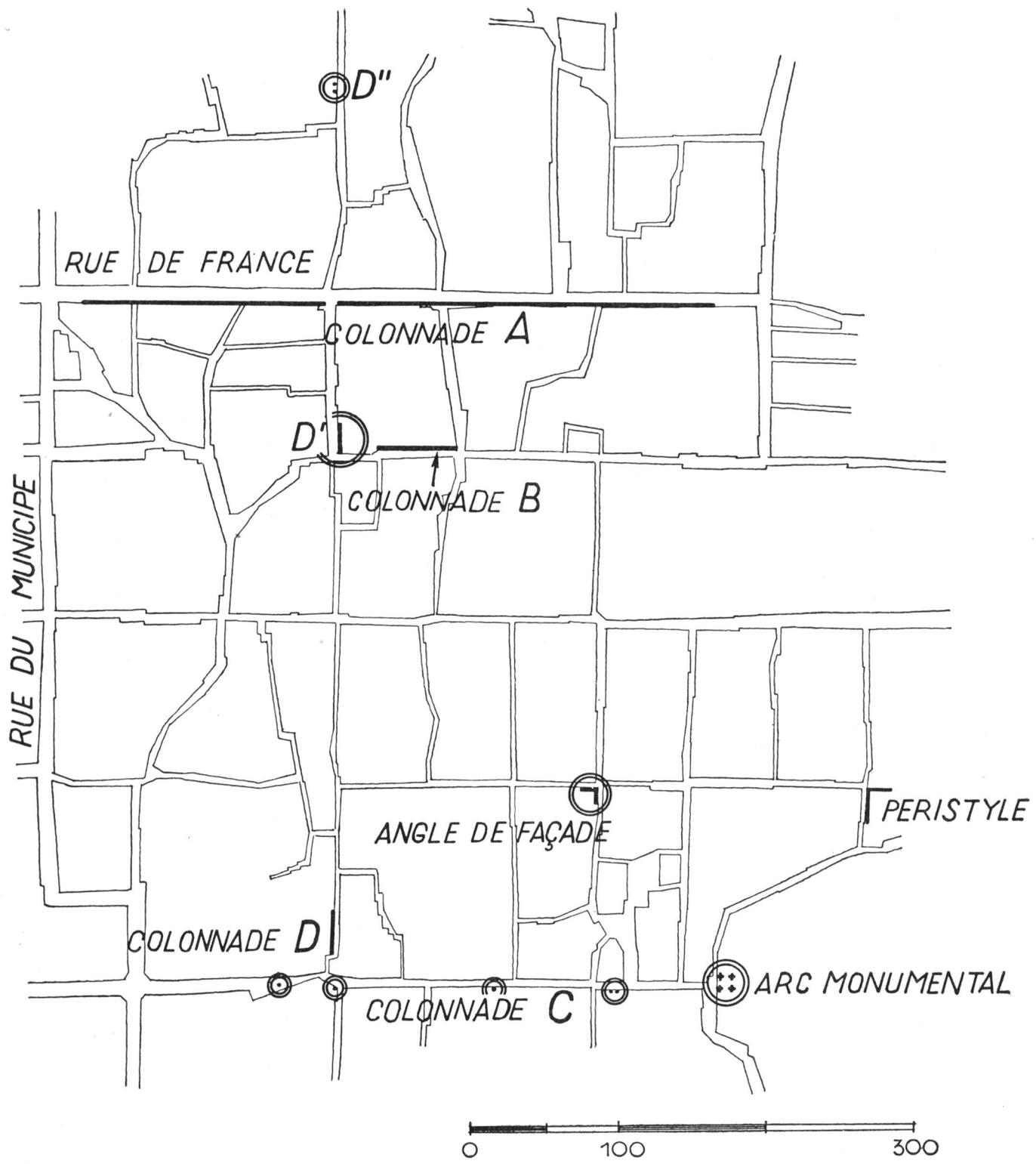


Fig. 1. — Lattaquié : LES VESTIGES ANTIQUES EN PLACE.

1. *LES RUES À COLONNADES.* — Les principaux éléments de restitution du plan antique sont les restes, bien nets, de quatre avenues à colonnades latérales (fig. 1).

*Colonnade A.* — Deux fûts de colonne monolithes, en granit, écartés de 3 m. 30 d'axe en axe, sont plantés dans le trottoir sud de la rue de France, qui traverse toute la ville d'ouest en est; à 150 mètres vers l'est se dresse encore un autre fût, identique aux précédents et placé sur le même alignement qu'eux.

La faible hauteur de ces colonnes au-dessus du sol actuel (2 mètres environ pour un diamètre inférieur de 0 m. 50) invite, en raison de la profondeur à laquelle doit se trouver leur base, à les considérer comme des vestiges antiques demeurés en place. Qu'ils aient appartenu jadis à une colonnade, c'est ce que permet d'affirmer une découverte faite il y a quelques années, lors de travaux effectués à cet endroit en vue de la construction d'un égout<sup>(1)</sup> : à près de 4 mètres sous le sol actuel gisaient renversés, avec des débris d'architraves et quelques chapiteaux, quatorze autres fûts de granit (long. : 5 m. 30), restes d'un portique dont un mur de soubassement, qui prolongeait l'alignement des colonnes demeurées en place, indiquait l'implantation là où tout autre vestige avait disparu. Ces documents s'échelonnaient sur une longueur de 320 mètres.

Notons encore qu'au carrefour de la rue de France et d'une rue transversale ces mêmes travaux de terrassement avaient mis au jour des fragments de colonnes de marbre et une base, demeurée en place au milieu de la chaussée actuelle.

*Colonnade B.* — A une distance de 107 mètres<sup>(2)</sup> au sud de cette première colonnade, dans l'un des principaux souks de la ville contemporaine, treize fûts monolithes en granit, à demi enterrés, s'échelonnent sur une longueur de 56 mètres, servant d'amorce aux cloisons qui séparent l'une de l'autre les

<sup>(1)</sup> Cette découverte m'a été signalée par M. l'ingénieur E. PRISSEKA, qui participait aux travaux. Grâce à l'obligeance de M. SCHEFFLER, Délégué du Haut-Commissaire auprès du Gouvernement de Lattaquié, et de M. B. KHAZEN,

Directeur des Travaux publics de ce gouvernement, j'ai pu avoir communication du relevé qui fut exécuté alors.

<sup>(2)</sup> Distance mesurée sur les plans cadastraux au 1/500.

boutiques du bazar<sup>(1)</sup>. Les distances qui les séparent, comptées d'axe en axe, étant régulièrement égales à 3 m. 35 ou multiples de ce nombre, cinq fûts manquants peuvent être restitués dans les lacunes, ce qui porte à dix-huit le total des colonnes dont l'existence en ce point peut être tenue pour certaine.

*Colonnade C.* — A 375 mètres au sud de la colonnade précédente, cinq fûts à demi enterrés s'échelonnent le long d'une rue sur une longueur de 220 mètres et dans l'alignement du pilastre sud de l'arc monumental : deux d'entre eux, les plus proches de cet arc, sont en calcaire et appareillés; leur écartement d'axe en axe est de 4 m. 20 environ<sup>(2)</sup>; les trois autres, monolithes, sont en granit (fig. 2).

*Colonnade D.* — Dans une étroite rue de direction nord-sud, dans la partie méridionale de la ville, huit colonnes de granit<sup>(3)</sup> engagées dans les murs des maisons s'échelonnent suivant une cadence régulière (3 m. 35 d'axe en axe). Leur faible hauteur au-dessus du sol actuel (3 mètres environ) et la régularité de leur distribution établissent qu'il s'agit, là encore, d'un monument antique *in situ*. Deux colonnes sont aujourd'hui brisées à une cinquantaine de



Fig. 2.

COLONNADE C : UN DES FÛTS EN PLACE.

<sup>(1)</sup> Malgré le peu de précision des indications topographiques, je pense que c'est cette colonnade qu'a vue DE CORANCEZ (*Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure*; Paris, 1816) : «... une colonnade formée d'un double rang de colonnes... Aujourd'hui elles sont enchâssées dans une file de boutiques et forment le principal bazar de Lattaquié» (t. I, p. 55). —

Cf. RICHTER, *Wallfahrten im Morgenlande* (Berlin, 1822), p. 294.

<sup>(2)</sup> Ces colonnes étant pour leur plus grande part engagées dans les murs des maisons, il est impossible d'en obtenir des mesures exactes.

<sup>(3)</sup> Sans doute est-ce cette colonnade qui a été signalée par RICHTER, *Wallfahrten*, p. 292.

centimètres du sol; les six autres fûts, intacts, sont identiques à ceux des trois colonnades précédentes (fig. 3).

La seule interprétation plausible de ces divers vestiges est de les considérer

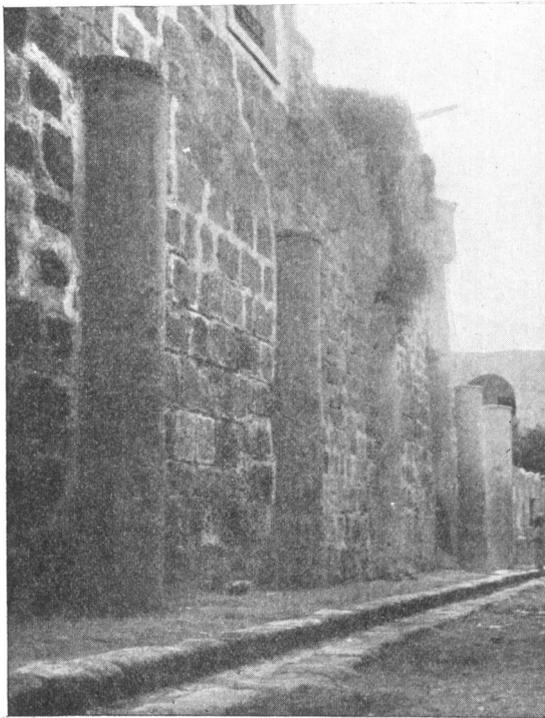


Fig. 3. — LA COLONNADE D.

comme ayant appartenu à quelques-unes de ces avenues à colonnades si fréquentes dans les villes romaines de Syrie.

En effet, si l'on était tenté d'attribuer l'un de ces alignements ou plusieurs d'entre eux à quelque grand édifice, on ne saurait expliquer comment une œuvre architecturale qu'on devrait supposer d'une masse considérable a pu disparaître sans laisser d'autre vestige apparent. Par ailleurs, semblable attribution n'expliquerait pas davantage la présence, en divers points de la ville que séparent plusieurs centaines de mètres, de colonnades rigoureusement identiques, composées de fûts de même matière et de mêmes

dimensions, distribuées suivant un rythme qui s'avère partout le même. L'hypothèse de rues à portiques latéraux bâties suivant un plan d'ensemble est la seule qui puisse rendre compte de l'homogénéité des vestiges antiques en même temps que de leur dispersion topographique.

Cette hypothèse se trouve pleinement vérifiée par le fait suivant : si l'on reporte sur un plan de la ville les huit fûts de la colonnade D, on constate que d'autres monuments, en apparence dépourvus de signification, viennent s'inscrire le long de la même rue. Ce sont : à l'endroit précis où elle rencontre celle qui renferme la colonnade B, cinq grosses colonnes plus ou

moins bien conservées (fig. 1 : D'), puis, dans sa partie nord, deux autres colonnes engagées dans les murs des maisons (fig. 1 : D'').

A l'encontre de ceux qui ont été décrits précédemment, ces fûts sont en pierre calcaire; leur diamètre est d'environ 1 m. 05 et leur écartement d'axe en axe de 3 m. 80, caractéristiques qui sont exactement celles d'un grand péristyle corinthien qui sera décrit plus loin. Il est donc à présumer que ces nouveaux vestiges n'appartenaient pas à proprement parler au portique latéral de la rue. Ceux qui s'élèvent en D', à hauteur de la colonnade B, faisaient sans aucun doute partie d'un tétrapyle, ou d'un arc monumental élevé au carrefour; les autres marquent le site de quelque grand édifice érigé en bordure de la voie. Quoi qu'il en soit, ces colonnes distribuées suivant le même alignement sur une longueur de 725 mètres ne peuvent que jalonner le tracé d'une grande artère.

On est donc fondé à admettre que les colonnades A, B et C indiquent le site de trois rues à portiques latéraux de direction est-ouest, et que la colonnade D indique celui d'une autre rue à portiques latéraux, celle-ci de direction nord-sud.

2. *LE PORT*<sup>(1)</sup>. — L'origine antique du port actuel est attestée d'une part par les gros blocs de pierre, de taille antique, que conserve le môle sud, d'autre part par d'énormes dalles de marbre, débris du dallage des quais, qu'on remarquait çà et là jusqu'aux récents travaux d'agrandissement.

Aujourd'hui de dimensions modestes, à l'échelle de la ville contemporaine, il était certainement beaucoup plus vaste durant l'Antiquité et nous croirions volontiers que la dépression qui s'étend à l'est du port actuel correspond aux anciens bassins, peu à peu ensablés, puis comblés par des terres rapportées. Les contours de cette dépression retraceraient approximativement ceux du port antique.

3. *LE PÉRISTYLE*. — Non loin de l'arc monumental, quatre colonnes corinthiennes, portant encore leur entablement, se dressent entre les masures d'un quartier misérable<sup>(2)</sup>; un cinquième fût est brisé non loin du sol; les cotes

<sup>(1)</sup> Description du port médiéval dans REY, *Architecture militaire des Croisés*, p. 177-178; pour l'état ancien, voir POCOCKE, *Description of*

*the East* (Londres, 1745), t. I, p. 296; RICHTER, *Wallfahrten*, p. 291 et planche.

<sup>(2)</sup> Bonne reproduction dans VAN BERCHEN,

prises permettent de restituer avec une entière sécurité deux autres fûts entre ce dernier et les précédents. Ce sont là les restes du péristyle d'un édifice auquel la hauteur de ses colonnes et de son podium<sup>(1)</sup> obligent à attribuer une masse assez considérable. Sa destination est inconnue : de toute évidence, il faut y reconnaître soit un temple soit un monument public<sup>(2)</sup>.

4. *L'ARC MONUMENTAL.* — Il se compose essentiellement d'une coupole en pierre d'appareil reposant sur quatre arcs en plein cintre bandés entre quatre piliers; les poussées sont contrebutées aux angles par des contreforts extérieurs, qui revêtent l'apparence de demi-colonnes engagées dans des pilastres (faces nord et sud) ou de piles rectangulaires (faces ouest et nord)<sup>(3)</sup>.

On a coutume de reconnaître dans ce monument un tétrapyle, élevé au point où une avenue à colonnades, de direction nord-sud, rencontrait une rue moins importante, de direction est-ouest.

Cette interprétation, qui se base sur les dimensions respectives des baies percées dans les différentes faces de l'arc (5 m. 75 au nord et au sud contre 4 m. 45 à l'est et à l'ouest) et dans l'existence sur ses faces nord et sud de colonnes engagées, offre toutes les garanties de vraisemblance si l'on ne tient compte que du plan; mais sa fragilité apparaît immédiatement à qui examine les détails de l'élévation, car la composition des grandes faces est telle qu'une construction adventice n'aurait pas pu s'y appuyer sans cacher des éléments du décor. Persisterait-on à considérer ces colonnes engagées comme l'amorce

*Voyage en Syrie*, pl. LVIII. — On ne saurait admettre avec cet auteur (*op. cit.*, p. 290) que le portique était adossé à l'angle *rentrant* d'un édifice. L'observation qui l'a conduit à cette conclusion n'est pas exacte : un examen attentif permet de reconnaître sans hésitation sur les faces nord et ouest de l'architrave la même mouluration que sur les faces sud et est. — La décoration, exécutée dans une pierre tendre, a simplement été rongée là où elle était le plus exposée aux intempéries, c'est-à-dire sur les faces nord et ouest de l'édifice, tournées du côté de la pluie et du vent dominant.

<sup>(1)</sup> Les bases des colonnes étant apparentes, comme le sol s'est exhaussé de 2 à 3 mètres

depuis l'Antiquité il faut supposer qu'elles reposent sur un soubassement élevé.

<sup>(2)</sup> J'ai relevé dans les alentours immédiats du monument une inscription grecque inédite, dont on lira plus loin la publication (*infra*, p. 115) : ce texte n'apporte aucune indication catégorique à cet égard.

<sup>(3)</sup> Le plan de VAN BERCHEM, *op. cit.*, fig. 166 est inexact parce qu'il omet les contreforts, dont le rôle est important dans l'économie du monument; cf. CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, t. I, p. 84. Bonnes reproductions dans DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, pl. 29 et VAN BERCHEM, *op. cit.*, pl. LVIII.



L'ARC MONUMENTAL VU DU SUD-OUEST.

des deux portiques latéraux d'une rue, que la hauteur de leur fût reporterait à plus de 9 mètres du sol *actuel* l'architrave des portiques, chiffre assurément beaucoup trop considérable. Quoi qu'on en ait, il faut admettre que les faces nord et sud de l'arc, dont la composition architecturale forme un tout et se suffit à elle-même, étaient entièrement dégagées.

Reprenant la question en faisant table rase des théories antérieures, on constate que la face ouest de l'arc présente des anomalies trop accentuées pour ne pas retenir l'attention : désaxement de la baie d'une part (piédroit nord : 0 m. 90 ; — piédroit sud : 1 m. 55), dimensions différentes des contreforts d'autre part (pl. XXIV).

Le contrefort sud est large de 1 m. 05 ; sa saillie est de 0 m. 70 ; il s'élève jusqu'au niveau de l'extrados de la baie axiale. A sa partie supérieure, deux gros blocs de pierre (haut. : 0 m. 75 et 0 m. 85 environ) remplacent les assises courantes de 0 m. 55.

Le contrefort nord est large de 1 m. 35 ; sa saillie est de 1 mètre. Beaucoup plus haut que le contrefort sud, son sommet règne avec le plan supérieur du chapiteau des colonnes engagées. Il est tout entier bâti en assises de 0 m. 55.

Divers indices<sup>(1)</sup> prouvent que cette différence n'est pas due à des remaniements récents.

Ces anomalies s'expliquent aisément si nous renonçons à étudier le monument dans l'absolu.

Les fûts de granit qui jalonnent la direction de l'avenue C, s'échelonnant exactement à l'aplomb du contrefort sud de l'arc monumental, il est à présumer que ce massif de pierre amortissait la colonnade. De fait, si nous restituons en élévation le portique latéral de la rue — d'après les données fournies par les vestiges en place et en tenant compte des différences de niveau<sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> On retrouve la même dissymétrie sur la face est du monument ; — le contrefort le plus haut est précisément le plus massif ; — le parement est parfaitement dressé au-dessus du contrefort sud ; — enfin, tandis que sur la face sud de l'édifice les chapiteaux des colonnes engagées se présentent sous un aspect normal, sur la face nord une feuille d'acanthé est posée sur l'angle formé par le pilastre de la demi-

colonne et le contrefort.

<sup>(2)</sup> La base de l'arc monumental domine de 1 mètre environ le sol de la rue actuelle. Pour apprécier la profondeur du pavé antique, il faut tabler sur un des éléments courants de la colonnade : le premier fût de colonne en granit qu'on rencontre en partant de l'arc présente une hauteur de 3 m. 40 au-dessus du sol actuel. Sa hauteur primitive étant de 5 m. 30, le plan

— nous constatons que les deux gros blocs de pierre A et B, placés au sommet du contrefort sud, correspondent exactement aux chapiteaux et à l'architrave de la colonnade (fig. 4). La baie axiale de l'arc devant correspondre à la

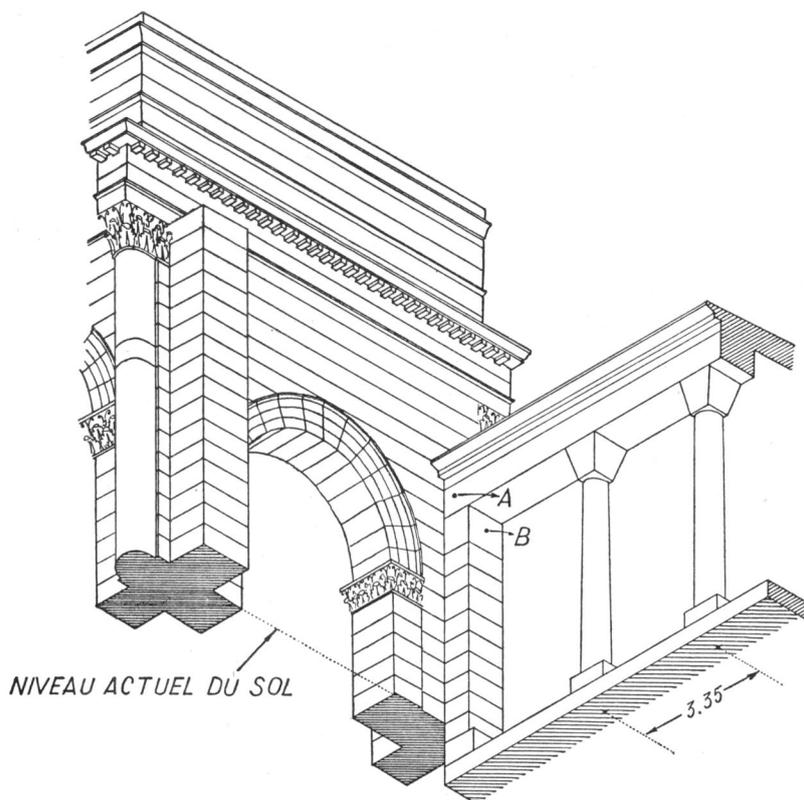


Fig. 4. — FAÇADE OUEST DE L'ARC MONUMENTAL : RESTITUTION (schéma).

chaussée, le contrefort sud doit donc être considéré comme l'amorce du portique sud de l'avenue C.

Par voie de conséquence, nous pourrions reconnaître dans le contrefort nord l'amorce du portique nord de la même avenue, si sa trop grande hauteur ne s'y opposait d'une manière formelle. Mais cette hauteur même incite à restituer là un grand monument contigu à l'arc, dont la façade, tout en étant

supérieur de la base se trouve à  $-1$  m. 90. Il faut ajouter la hauteur théorique de la base et

du socle et celle de la marche qui séparait sans doute la chaussée du portique latéral.

à l'alignement de la chaussée, aurait interrompu le portique latéral de la voie du fait que ses colonnes étaient plus grosses, plus élevées et plus espacées. L'ante amortissant cette façade et supportant l'extrémité de son architrave ne serait autre que ce même contrefort nord de l'arc, dont la masse plus grande et la hauteur plus considérable trouveraient ainsi leur explication. En même temps, la nécessité de contrebuter les poussées développées contre la façade de l'arc par le poids de ce monument supposé aurait amené l'architecte à donner une masse plus considérable au piédroit sud de la baie axiale, sans doute aussi des dimensions plus grandes à la face nord de l'arc. Ces dernières auraient déterminé automatiquement celles de la face sud, symétrique, comme la largeur de la face ouest, fixée par la largeur de l'avenue C, aurait déterminé celle de la face est.

En tout état de cause, cette théorie nous paraît trop simple et trop cohérente pour être rejetée de prime abord.

Ainsi, l'hypothèse d'une large rue nord-sud qu'auraient enjambée les baies de l'arc n'est plus à soutenir : c'est au contraire une avenue de direction est-ouest qui venait buter contre le monument. Mais à quelques mètres de là le terrain se relève brusquement (pl. XXVI, 1), dans des conditions telles qu'une rue, surtout une rue rectiligne, ne pouvait s'y développer : on peut donc affirmer, avec toutes les apparences de la certitude, que l'avenue C ne se prolongeait pas au delà de l'arc monumental.

## II. — RESTITUTION DU PLAN.

Les vestiges qui viennent d'être décrits ne nous procurent pas de la ville antique la connaissance précise qu'on était en droit d'espérer : l'orientation générale des rues (nord-sud et est-ouest), l'emplacement de trois avenues à colonnades de largeur inconnue, l'emplacement d'une quatrième dont nous ne pouvons restituer sûrement que la chaussée, enfin le site d'un édifice indéterminé et incomplet (péristyle) sont, à tout prendre, les seules données dont nous disposions jusqu'à maintenant.

La topographie, à laquelle nous allons faire appel, nous sera d'un plus grand secours.

*LES RUES SECONDAIRES.* — C'est la topographie qui nous permettra, à défaut de documents archéologiques parfaitement sûrs, de retracer dans ses grandes lignes le réseau des rues secondaires.

On observe en effet que les ruelles correspondant actuellement aux anciennes avenues A, B et C se poursuivent toutes, d'est en ouest, suivant des lignes rigoureusement droites et suivant les alignements antiques (pl. XXV, 1) à travers toute l'agglomération de Lattaquié. De même, celle qui correspond à l'avenue nord-sud, longue de plus d'un kilomètre, traverse toute la ville du nord au sud, elle aussi suivant une ligne rigoureusement droite et parallèlement à l'alignement des fûts. Nous trouvons donc ici une nouvelle confirmation de la loi de persistance topographique des voies de communication, loi déjà maintes fois vérifiée.

Or, on remarque dans la ville contemporaine, particulièrement entre les avenues B et C, une série de ruelles rigoureusement rectilignes, de direction nord-sud et est-ouest (parallèles par conséquent aux artères précédemment reconnues), distribuées suivant un rythme d'une parfaite régularité (fig. 5). Aucune ne dépasse 500 mètres de long dans l'état actuel des lieux, mais on observe qu'elles sont prolongées exactement par certains culs-de-sac, ou même par des rues des quartiers circumvoisins. Il est hors de doute qu'on doive reconnaître là *un reste de l'ordonnance antique, altérée peu à peu par une série d'empiétements sur la voie publique*<sup>(1)</sup>.

On ne saurait en effet considérer ce quadrillage comme fortuit, puisque l'écartement des rues se maintient à peu de chose près constant : 100 à 120 mètres d'axe en axe pour les rues est-ouest, une soixantaine de mètres pour les rues nord-sud.

A priori, il est vrai, rien n'atteste l'origine antique de cette implantation régulière, mais je crois en trouver la preuve dans un ensemble de faits assez concluants. Tout d'abord, l'équidistance des rues est-ouest (110 à 120 m.) correspond assez exactement à l'écartement des avenues A et B (107 m.) et des avenues B et C (375 m. = 125 m. × 3)<sup>(2)</sup>. D'autre part, les restes du

<sup>(1)</sup> VAN BERCHEM avait déjà eu cette impression : «... la ville de Lattakié s'élève bien sur l'emplacement de l'antique Laodicée; elle en a gardé, peut-être avec ses rues droites, quelques

monuments en ruines» (*op. cit.*, p. 289).

<sup>(2)</sup> On voudra bien ne pas perdre de vue que ces dimensions, comme celles qui vont être énumérées plus loin, ne peuvent être que très

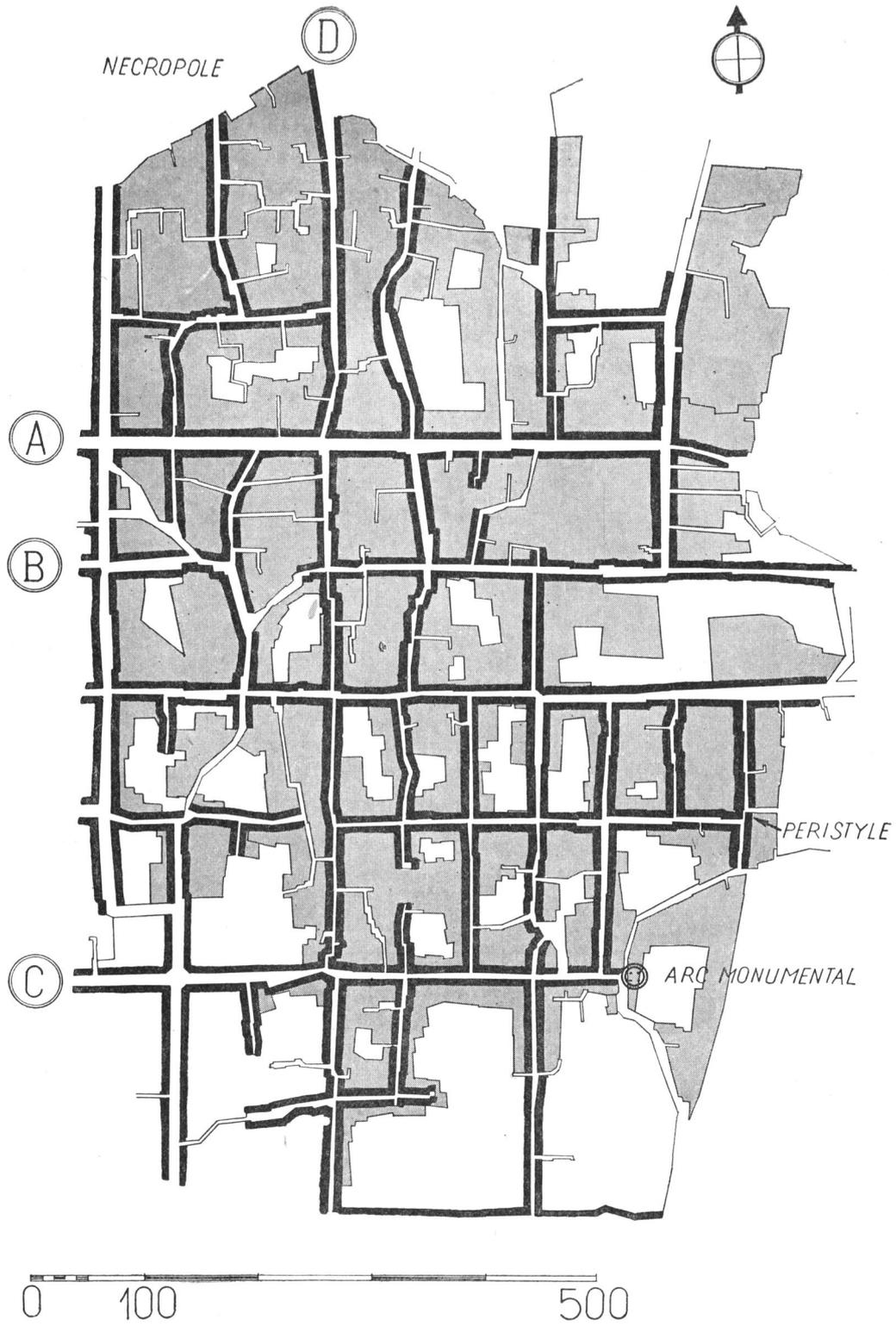


Fig. 5. — PERSISTANCE DU PLAN ANTIQUE DANS LA VILLE CONTEMPORAINE.

péristyle sont implantés précisément à un endroit où nous croyons retrouver l'angle nord-ouest d'un îlot antique. Puis les insulae que délimitent sur le terrain les rues actuelles de Lattaquié présentent des dimensions voisines de celles qu'on relève dans d'autres villes antiques de Syrie :

Laodicée.....	112 m. × 57 m. <sup>(1)</sup> .
Antioche.....	112 m. × 58 m. <sup>(2)</sup> .
Apamée.....	105 m. × (?) <sup>(3)</sup> .
Damas.....	100 m. × 45 m. <sup>(4)</sup> .
Alep.....	120 m. × 46 m. <sup>(5)</sup> .
Doura-Europos.....	100 m. × 40 m. environ <sup>(6)</sup> .

Enfin, le terrain — aujourd'hui occupé par des jardins — qui s'étend au sud de l'agglomération actuelle jusqu'à la mer faisait durant l'Antiquité partie intégrante de la ville <sup>(7)</sup> : sans parler ici de la topographie générale du site,

*approximatives* : dans l'état actuel des lieux, nous ne pouvons nulle part situer exactement les parements des murs qui indiqueraient la largeur des rues. D'autre part, alors qu'il faudrait tabler sur le mur de fond des portiques latéraux, les mesures entre avenues est-ouest s'entendent d'une colonnade à une autre et il est très possible qu'elles s'augmentent dans un cas de la largeur de la chaussée, puisque nous ignorons, pour une rue donnée, si nous sommes en présence de la colonnade nord ou de la colonnade sud. Une certaine tolérance s'impose donc.

<sup>(1)</sup> Moyenne calculée sur les plans cadastraux au 1/500.

<sup>(2)</sup> Moyenne calculée sur le plan du Cadastre au 1/2000 (quartier Dört-Ayak). — Cf. J. WEULERSSE, *Antioche*, *supra*, p. 48, et J. LASSUS, *La mosaïque de Yakto* (dans *Antioch-on-the-Orontes*, I), p. 155.

<sup>(3)</sup> Chiffre aimablement communiqué par le professeur MAYENCE, directeur des fouilles d'Apamée.

<sup>(4)</sup> Moyenne calculée sur le plan au 1/4000 donné dans WATZINGER et WULZINGER, *Damaskus, die antike Stadt*. — La restitution du plan de

Damas antique proposée par ces auteurs ne me donne pas pleine satisfaction : ce n'est pas elle qui a servi de base à ce calcul, mais bien une nouvelle interprétation que je me propose de faire connaître dès que l'achèvement des levés cadastraux, prévu à bref délai, aura enfin procuré un plan précis de la ville.

<sup>(5)</sup> Moyenne calculée sur le plan du Cadastre au 1/2000 (quartier Jalloûm). — En attendant la publication prochaine de mes recherches sur l'évolution urbaine d'Alep, voir J. SAUVAGET, *L'enceinte primitive d'Alep*, dans *Mél. Inst. franç. Damas* (1929), p. 157-159.

<sup>(6)</sup> FR. CUMONT, *op. cit.*, p. 25. — Pour paradoxal que soit le fait, les plans de la ville publiés dans les *Preliminary Reports* (*Second Season*, pl. XXX) ne comportent pas d'échelle. Ne voulant pas me baser sur les dimensions d'une seule insula (71 m. × 36 m. — *Fourth Season*, pl. IV et V), je reproduis ici les chiffres *approximatifs* indiqués par le premier fouilleur.

<sup>(7)</sup> Cf. PARSONS, *Travels in Asia and Africa* (Londres, 1802), p. 44-45 : « . . . other ruins of the kind extend two miles from the city in the gardens, orchards, and the different roads and lanes » (observation faite entre 1772 et 1778).

d'innombrables pierres taillées dans deux roches différentes<sup>(1)</sup>, des fragments de colonnes et de moulures, la quantité extraordinaire de fragments de tuiles et de poteries antiques qu'on ramasse sous les oliviers en sont les témoins irrécusables. Or les chemins d'exploitation rurale et les limites des parcelles cadastrales retracent, là aussi, le même quadrillage (environ 110 × 60 m.) que nous avons observé sur la surface bâtie : s'il a été ici, plus que dans la ville, disloqué sous l'effet des mouvements de la propriété foncière, altéré parfois sous l'influence du modelé du sol<sup>(2)</sup>, il n'en demeure pas moins très net (fig. 6).

Quelques coups de pioche suffiraient pour fixer définitivement la valeur de cette indication. Non loin de l'arc monumental, un fragment de façade antique pourvu d'une fenêtre se dresse encore à l'angle de deux ruelles (pl. XXV, 2) : il semble attester l'identité topographique du carrefour antique et du carrefour actuel. Une petite fouille laisserait vite reconnaître si ces vestiges occupent, comme je le crois, leur emplacement originel. Dans l'état actuel des choses, ils n'ajoutent rien à nos connaissances.

*L'ENCEINTE FORTIFIÉE.* — On croit pouvoir déterminer avec une certaine précision le tracé du rempart<sup>(3)</sup> en se basant sur la topographie générale du site.

Le promontoire de forme massive sur lequel est assise la ville est baigné de deux côtés par la mer, et largement rattaché à la terre ferme (fig. 7). La côte, rocheuse, présente sur tout son pourtour des abrupts de 5 à 20

<sup>(1)</sup> Une roche poreuse, friable, présentant l'aspect d'un grès à texture très lâche : c'est la « pierre de sable » qui est un des matériaux de construction habituels dans toutes les agglomérations de la côte syrienne, et une pierre calcaire crayeuse (cf. CL. SCHAEFFER, *Les fouilles de Ras Shamra*, dans *Syria*, XV, p. 121). — Notons que les blocs de « pierre de sable » rencontrés dans les jardins au sud de Lattaquié peuvent provenir soit du sol sous-jacent, soit des abondantes carrières que constituent les rochers de la côte (traces d'exploitation très nettes sur tout le pourtour du promontoire, prises par RICHTER,

*op. cit.*, p. 295, pour des salines).

<sup>(2)</sup> Notamment dans la partie est, où les chemins, par une tendance bien naturelle, ont adopté progressivement le tracé des courbes de niveau (fig. 4, à droite).

<sup>(3)</sup> On n'en retrouve point de traces, ruiné qu'il a été au Moyen-Âge par de nombreux tremblements de terre et des sièges pour ainsi dire innombrables (énumérés dans G. WIET, *op. cit.*, p. 273-4), puis rasé par un prince d'Alep pour enlever aux Francs un point d'appui possible (KAMÂL AD-DÏN, *Histoire d'Alep*, trad. BLOCHET, p. 126 et 140).

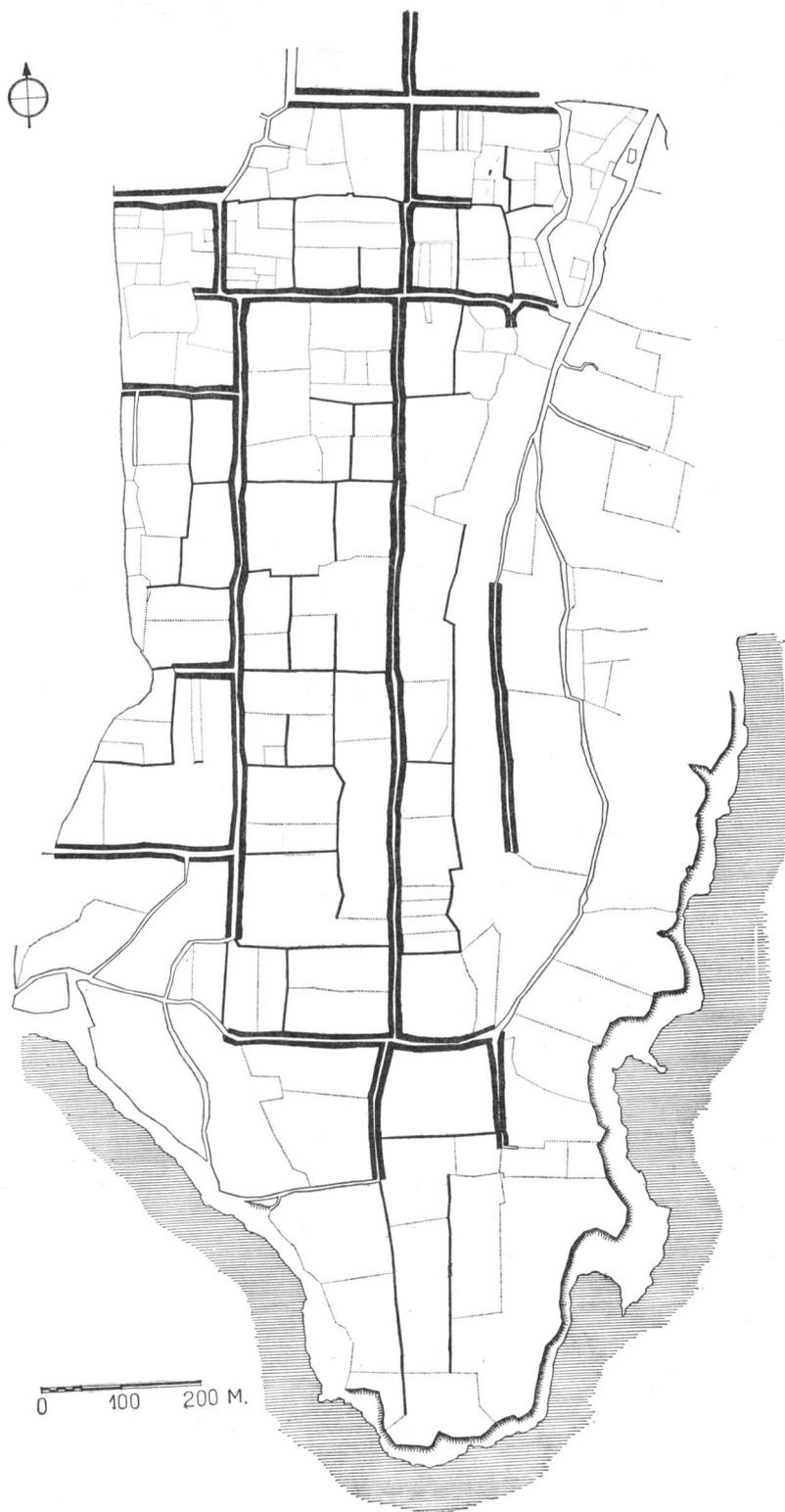


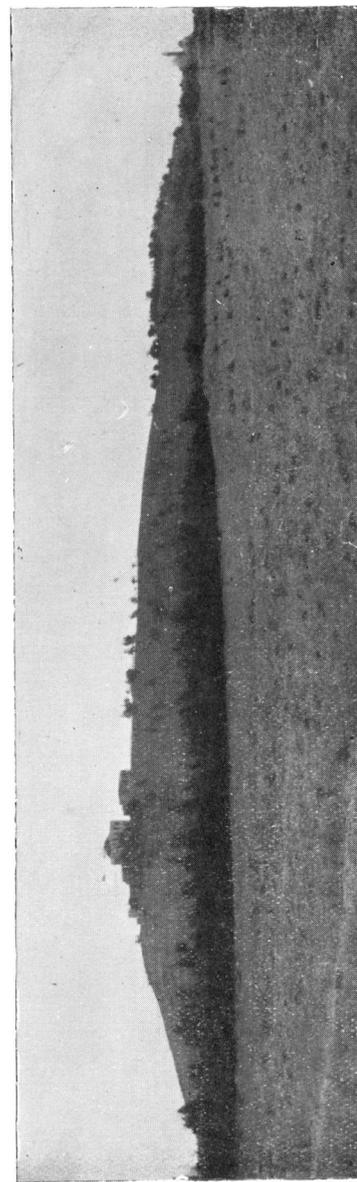
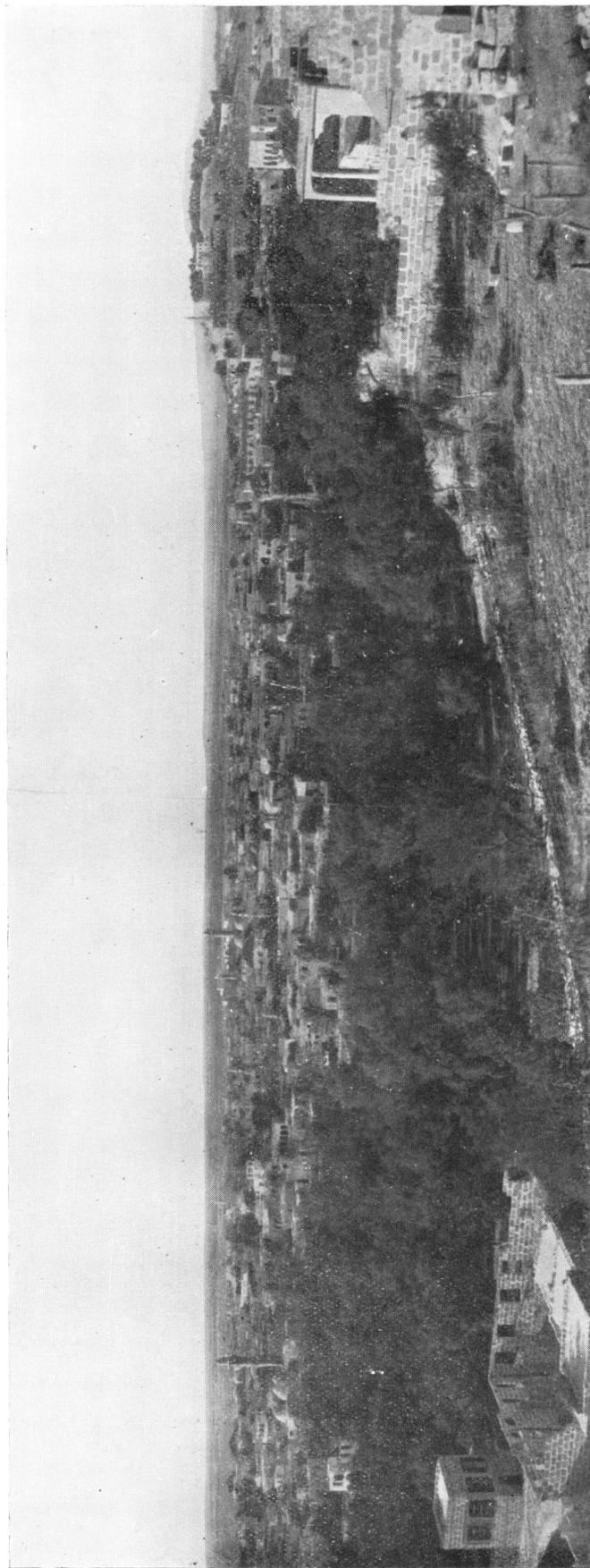
Fig. 6. — PERSISTANCE DU PLAN ANTIQUE DANS LES JARDINS  
(les traits forts indiquent les limites de propriétés correspondant à des rues antiques).



1. — LA RUE DE FRANCE (AVENUE A) VUE DE LA CITADELLE.



2. — FRAGMENT DE FACADE ANTIQUE.



En haut : LA VILLE VUE DE LA COTE 60.  
A gauche : LA COLLINE DE L'ACROPOLE VUE DU PLATEAU  
AU NORD DE LA VILLE.

mètres <sup>(1)</sup>. Vers le nord, le terrain en pente douce permet une communication aisée avec l'intérieur du pays. Vers l'est, au contraire, deux collines rocheuses, atteignant respectivement 70 et 60 mètres d'altitude, soit une quarantaine de mètres au-dessus du terrain avoisinant, se développent du nord vers le sud; leurs flancs escarpés opposent un obstacle tel à la circulation que celle-ci ne peut s'effectuer dans cette direction que par un étroit passage entre les deux croupes.

Il est certain que ces deux collines marquent la limite orientale de la ville. La colline nord portait au Moyen-Âge les deux châteaux jumeaux qui protégeaient la ville du côté de la terre <sup>(2)</sup>. Mais les avantages qu'elle offre pour la défense (pl. XXVI, en bas) sont trop marqués pour avoir été négligés aux époques antérieures et les précédents occupants du site ne peuvent avoir manqué de tirer parti de cette barrière naturelle. — Au surplus, quelques tombes antiques conservées sur le versant oriental de ces collines <sup>(3)</sup> témoignent qu'il s'étendait là, à la même place que le cimetière musulman d'aujourd'hui, une nécropole : ce point est donc à situer extra-muros.

Au nord, de même, une nécropole <sup>(4)</sup> indique la limite de la ville.

<sup>(1)</sup> L'aspect en a été modifié çà et là du fait de l'exploitation des rochers comme carrière, mais des témoins demeurent de la hauteur primitive (notamment entre le port et l'Hôtel Casino).

<sup>(2)</sup> YÂQÛT, IV, p. 339; REY, *Colonies franques*, p. 343-344. Cf. DEVONSHIRE, *Relation d'un voyage du sultan Qailbay*, dans *B.I.F.A.O.*, t. XX, p. 10, où il est même question de « trois

*Bulletin d'études orientales*, t. IV.

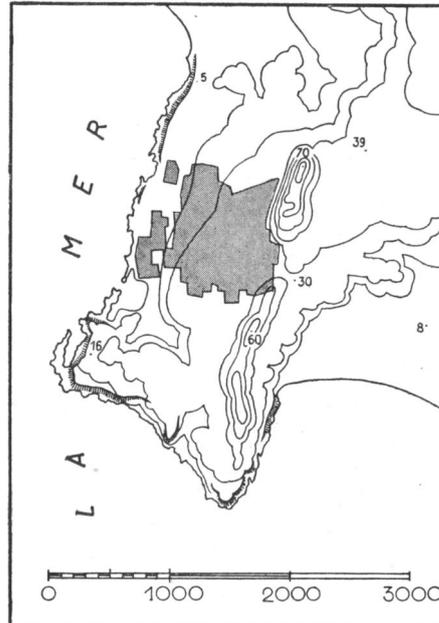


Fig. 7. — LE SITE DE LAODICÉE (en gris : la ville actuelle).

citadelles adjacentes maintenant détruites», et RICHTER, *op. cit.*, p. 292. — J'ai retrouvé sur cette colline un chapiteau romain.

<sup>(3)</sup> Notamment quatre sarcophages taillés dans le roc sur le versant est de la colline sud. L'un d'eux, très mutilé, était orné de bustes et de guirlandes.

<sup>(4)</sup> C'est la nécropole qui a été décrite par RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 111.

Vers l'ouest, on peut sans invraisemblance reconnaître des débris de l'enceinte dans les blocs antiques de la jetée sud, car nous savons que durant l'Antiquité classique les ports étaient généralement défendus par le rempart même de la ville qui s'avancait, porté par les môles, jusqu'à la passe d'entrée.

Ces points de repère sont suffisants pour permettre de retracer la configuration générale du rempart de Laodicée. Comme au Moyen-Âge, la citadelle était assise sur la colline la plus élevée. Le mur d'enceinte escaladait, en direction du sud, la crête de la seconde colline<sup>(1)</sup>, puis tournait vers l'ouest, se poursuivant jusqu'au delà du port sur le bord même de la falaise, précieuse escarpe naturelle. Le tracé du front nord, lui, est plus incertain<sup>(2)</sup> : on peut admettre qu'il est matérialisé par les dernières maisons de la ville qui se seront, comme dans tant d'autres cas, implantées sur les fondations de l'ancien rempart.

En l'absence de tout vestige significatif, le tracé que l'on vient de proposer ne saurait être qu'hypothétique, mais il offre une telle vraisemblance, imposé qu'il est par la topographie même, qu'il emporte la conviction.

*LES PORTES.* — Les rues à colonnades, ou du moins certaines d'entre elles, doivent en indiquer l'emplacement.

Le fait paraît certain pour l'avenue B.

On a dit plus-haut que le seul dégagement possible pour la ville en direction de l'est s'effectue par un ensellement des crêtes, sorte de couloir praticable sur une soixantaine de mètres tout au plus. C'est là le seul point du front est où l'on puisse raisonnablement placer une porte : or c'est précisément en ce point que prend son origine l'avenue B. Cette coïncidence nous conduit à admettre que si cette rue a été pourvue de colonnades latérales, de préférence à une autre, c'est parce qu'elle aboutissait à la porte orientale<sup>(3)</sup>, constituant ainsi une des artères essentielles de la ville.

<sup>(1)</sup> Le flanc oriental de cette colline conserve nettement par endroits la trace de travaux qui ont eu pour effet de le rendre plus abrupt, peut-être dans un but défensif.

<sup>(2)</sup> Cf. le plan de Pococke (*op. cit.*, t. II, pl. XXVI) où les hésitations de l'auteur se tradui-

sent par l'indication de deux murs sur le front nord.

<sup>(3)</sup> La porte n'aurait pas été ouverte à égale distance des deux collines, mais bien au pied même de la colline nord, ce qui lui aurait assuré la protection de la citadelle.

Pour l'avenue nord-sud, on remarque qu'elle est axée exactement sur la pointe sud de la péninsule : son emplacement a donc été choisi de telle sorte qu'elle puisse se développer sur la plus grande longueur possible. Comment ne pas reconnaître la principale des artères nord-sud dans cette rue que nous suivons sur quelque 2 kilomètres et que nous voyons coupée d'arcs monumentaux aux points où elle rencontre les avenues A et B<sup>(1)</sup>? Son extrémité septentrionale indique sans aucun doute la principale entrée de la ville du côté du nord. Existait-il d'autres portes sur ce front de l'enceinte? Cela est probable<sup>(2)</sup>, mais il faut les imaginer sous l'apparence de baies de dimensions plus modiques : des portes larges, ou nombreuses, auraient rendu le rempart plus vulnérable, dans une région où, justement, le terrain n'assure à la défense aucun avantage sérieux. On peut, semble-t-il, restituer une de ces portes dans la partie ouest du front nord, pour le dégagement de la partie occidentale de la ville, une autre au pied de la citadelle, commandée par cette dernière de manière à ce que l'approche en fût rendue malaisée<sup>(3)</sup>.

Quant aux fronts ouest et sud, leur muraille (si l'on admet notre restitution) surplombait la mer à pic : elle ne devait donc comporter aucune entrée. L'emplacement de l'avenue A ne s'expliquerait donc pas par l'existence d'une porte à son extrémité occidentale : elle aura été plus vraisemblablement axée sur l'entrée de l'acropole.

*L'AVENUE B.* — Il est extrêmement probable que l'avenue B était déjà, durant l'Antiquité, une des rues marchandes de Laodicée. Un des principaux bazars de Lattaquié s'est formé sur son emplacement; mais une des lois de l'évolution des villes syriennes veut que les souks médiévaux se développent sur les grandes avenues antiques à colonnades bordées de boutiques, suivant un processus très simple. Sous l'effet combiné de l'appauvrissement des moyens et du manque de grandeur dans les conceptions, qui rendent sans objet les

<sup>(1)</sup> Cf. *supra*, p. 84, ligne 23 et p. 87.

<sup>(2)</sup> Deux portes auraient été insuffisantes pour une ville de cette étendue; or le rempart semble s'être développé sans interruption sur les fronts ouest et sud.

<sup>(3)</sup> Cf. le site de Bâb an-Naşr et de Bâb al-Faraj

à Damas (J. SAUVAGET, *La citadelle de Damas*, dans *Syria*, XI, p. 230), de Bâb Şağır et Bâb al-Arba'in à Alep (J. SAUVAGET, *Enceinte primitive d'Alep*, p. 141-143), de la Porte de Jaffa à Jérusalem (VINCENT et ABEL, *Jérusalem nouvelle*, pl. I).

vastes compositions architecturales de jadis, grâce aussi à la carence des pouvoirs publics, les boutiques empiètent peu à peu sur les portiques latéraux; des cloisons viennent s'appuyer aux colonnes, réduisant la voie publique à la

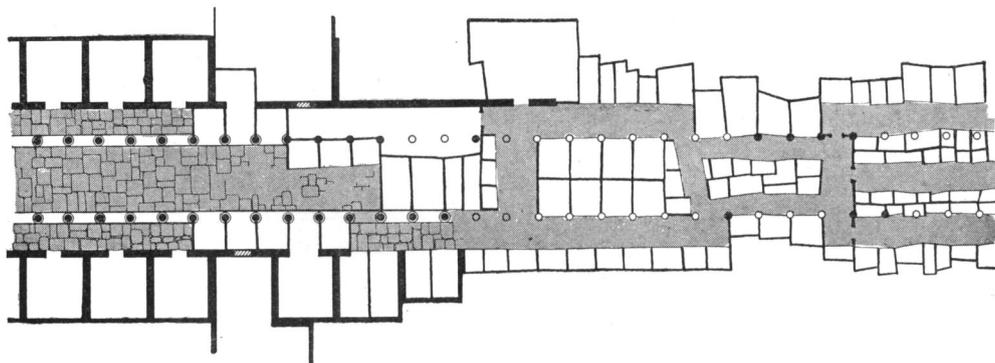


Fig. 8. — SCHEMA MONTRANT LE MODE DE TRANSFORMATION EN SOUK D'UNE AVENUE ANTIQUE A COLONNADES (le grisé indique la voie publique dans chacun de ces considérés; les traits forts et les cercles noirs correspondent aux maçonneries et aux colonnes antiques en place).

largeur de la chaussée primitive. Que ce mouvement s'accroisse, les échoppes débordent sur la chaussée elle-même et la rétrécissent d'une manière exagérée, parfois même l'éliminent complètement, ne laissant plus d'autre passage que les anciens portiques couverts, élevés maintenant à la dignité de rues (fig. 8). C'est ainsi que la grande avenue est-ouest de Damas, envahie par les boutiques, n'est plus aujourd'hui qu'une voie de largeur modeste, qui se dédouble par endroits en deux ruelles parallèles à usage de souk; de même la grande rue est-ouest d'Alep<sup>(1)</sup>. A Jérusalem, c'est au contraire la grande avenue nord-sud qui a donné naissance à trois souks parallèles, de largeur infime<sup>(2)</sup>. — On n'a pas lieu de penser que Laodicée ait échappé à cette règle générale, et puisque les parois des boutiques d'un bazar moderne s'appuient aux colonnes subsistantes de l'avenue B, on peut en induire que les portiques latéraux de cette avenue jouaient déjà dans l'Antiquité le rôle d'un marché

<sup>(1)</sup> Pour Damas, voir SAUVAGE, *Description de Damas*, dans *Journal asiatique*, 1896, p. 375-6; pour Alep, je ne peux que renvoyer à l'étude

que je prépare sur cette question.

<sup>(2)</sup> VINCENT et ABEL, *Jérusalem nouvelle*, t. I, pl. LXXXVI.

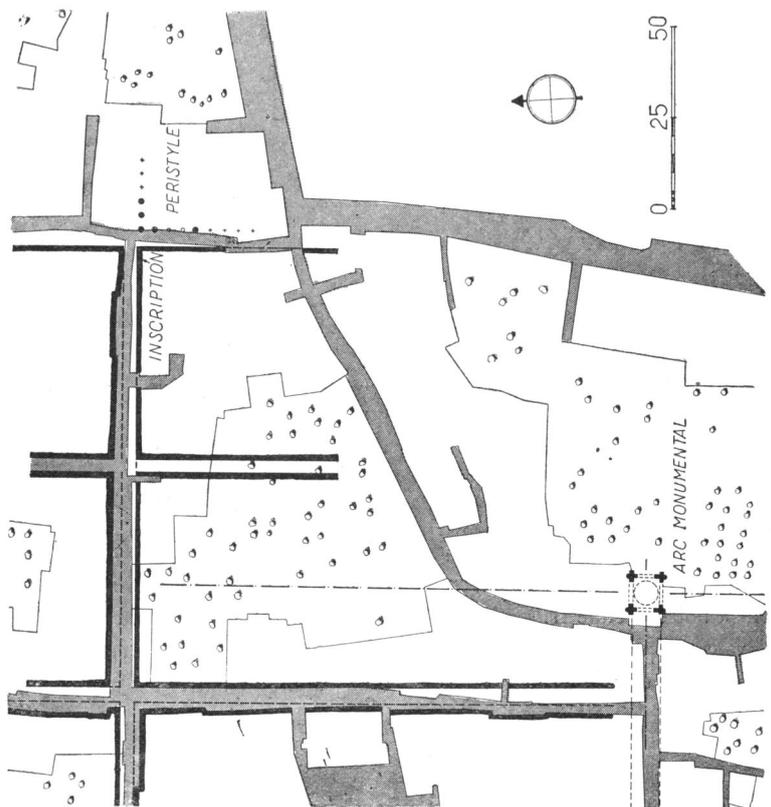
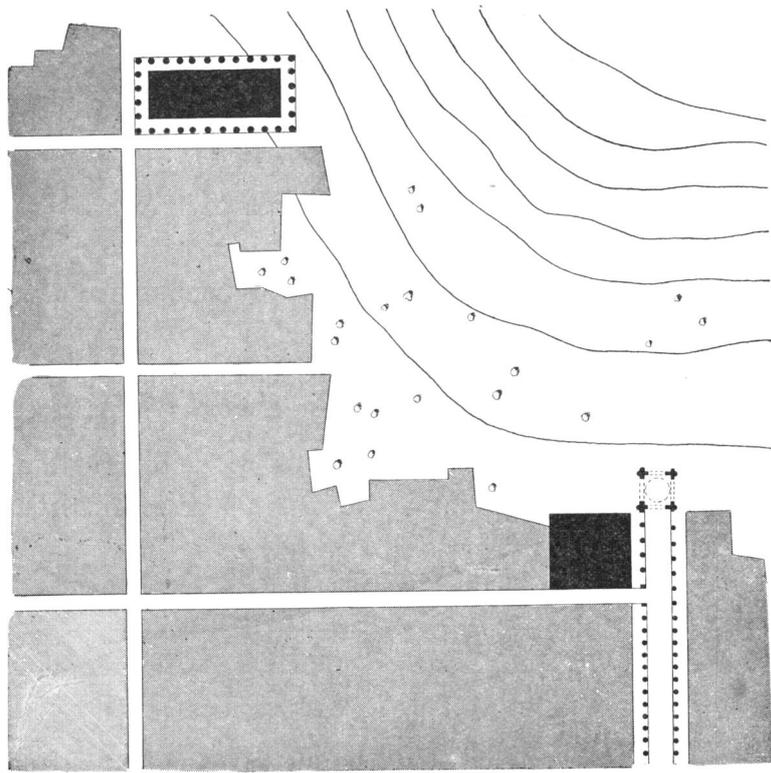


Fig. 9. — L'ARC MONUMENTAL ET SES ALENTOURS.

permanent, rôle dévolu d'ordinaire, on le sait, aux artères maîtresses des villes <sup>(1)</sup>.

*L'ARC MONUMENTAL ET SES ALENTOURS.* — Nous avons désormais assez d'éléments pour déterminer la place et le rôle de l'arc monumental dans l'ordonnance générale de la ville.

Si l'on dresse un plan de ses alentours, en y reportant les points de repère utiles (fig. 9), on constate que l'axe nord-sud de l'arc, loin de se superposer à une rue antique, coïncide avec le grand axe théorique d'un îlot de maisons.

Je ne pense pas que cette situation inattendue soit en contradiction avec la restitution d'ensemble qui a été proposée.

L'arc, en effet, s'élève au pied même des collines qui marquent la limite orientale de la ville et la déclivité en ce point est telle, avons-nous dit, qu'elle ne peut être praticable à des rues rectilignes qu'au prix d'importants travaux de terrassement, ou à la condition d'y aménager des escaliers. Aussi bien croyons-nous que les rues nord-sud, tout comme l'avenue C, ne s'engageaient pas sur la pente, mais s'interrompaient pour laisser la place à de simples sentiers dès que le mouvement du sol devenait par trop accentué. Les dernières maisons de la ville, en se juxtaposant le long de ces tronçons de rues, auraient constitué non plus des insulae parfaites, mais des amorces d'insulae. Ainsi, l'aspect des lieux durant l'Antiquité n'aurait pas différé essentiellement de leur aspect actuel (fig. 9, à droite), parce qu'il aurait été imposé, autrefois comme aujourd'hui, à la fois par le modelé du terrain et par le caractère presque

<sup>(1)</sup> Cf. Bosra (*Princeton University Archaeological Expeditions to Syria*; II, A, 4, p. 231 et suiv.) et Doura-Europos (M. ROSTOVITZEFF et CL. HOPKINS, *La dernière campagne des fouilles de Doura-Europos*, dans *C. R. Ac. I. B.-L.*, 1932, p. 314 et suiv., *Fifth Season*, pl. II). — Au XII<sup>e</sup> siècle, les marchands pisans posséderont à Laodicée la rue des Colonnades (HEYD, *Histoire du commerce du Levant*, t. I, p. 150). Elle ne s'identifie pas forcément à notre avenue B, mais son origine pré-médiévale me paraît incontestable : en effet, bien qu'emphatiques et peu précis, les termes dans lesquels 'Imád ad-Dîn (témoin ocu-

laire de la prise de Lattaquié par Saladin en 1188) décrit la ville se rapportent très vraisemblablement à des monuments d'architecture antique demeurés visibles : ce serait l'explication de l'émerveillement des troupes musulmanes à leur entrée dans la ville (*K. ar-Rawdatayn*, dans *Hist. Croisades, Or.*, t. IV, p. 361, et *al-Fath al-Qussi*, éd. LANDBERG, p. 141). L'établissement des marchands de Pise dans une rue à colonnades est un argument à l'appui de la thèse développée ici : grâce à ce chaînon intermédiaire, le rapport topographique entre les souks musulmans et les avenues antiques devient parfaitement clair.

suburbain de ces quartiers excentriques, peuplés de pauvres gens, moins favorisés au point de vue édilitaire que le cœur même de la cité.

Cette interprétation me semble si logique que je suis disposé à la considérer comme valable pour tout le front oriental de la ville. La direction générale des collines n'étant nulle part exactement parallèle ou perpendiculaire à celle des rues, ces dernières venaient l'une après l'autre, en un point donné de leur tracé, buter contre une rampe trop forte qui interrompait leur développement : la dernière rangée d'insulae parfaites, ne pouvant se distribuer le long d'une ligne rigoureusement droite, devait ainsi dessiner une série d'angles rentrants et sortants, des gradins qui laissaient entre les dernières rues et l'escarpement une place restreinte, suffisante toutefois pour qu'une frange irrégulière de maisons vînt s'y établir.

Si cette théorie est exacte, une rue seulement (l'avenue C) aurait abouti à l'arc monumental : celui-ci n'aurait donc pas été élevé à un carrefour, comme d'aucuns l'ont supposé. Par ailleurs, l'hypothèse d'un « arc de triomphe » est depuis longtemps caduque et la situation du monument dans la ville ne conviendrait guère à un arc commémoratif. Personnellement, je pense que cette construction de dimensions modestes et d'un aspect assez pauvre, plantée sur la lisière de la ville à l'extrémité d'une voie formant pour ainsi dire cul-de-sac, n'était qu'un motif décoratif destiné à fermer la loñgue perspective d'une avenue à colonnades.

*LA VILLE ANTIQUE.* — Pour résumer, je pense que Laodicée occupait toute la surface d'un large promontoire communiquant facilement avec la terre du côté du nord mais dominant la mer sur ses faces ouest et sud, tandis que vers l'est une chaîne de collines l'isolait de l'intérieur (fig. 10). Ces circonstances avaient déterminé le tracé de l'enceinte : le mur prenait son origine à la plus haute des collines, que couronnait l'acropole, puis suivait la ligne des crêtes et la falaise pour revenir ensuite jusqu'à la citadelle. Une seule porte était ménagée dans le front est; le front nord en comportait soit une seule, soit trois; sur les autres faces, la muraille se développait sans autre interruption que l'entrée du port.

La surface englobée par le rempart atteignait environ 220 hectares, mais une partie assez considérable en était occupée par le port, aux quais dallés de marbre : la zone habitable était ainsi réduite à 170 hectares environ.

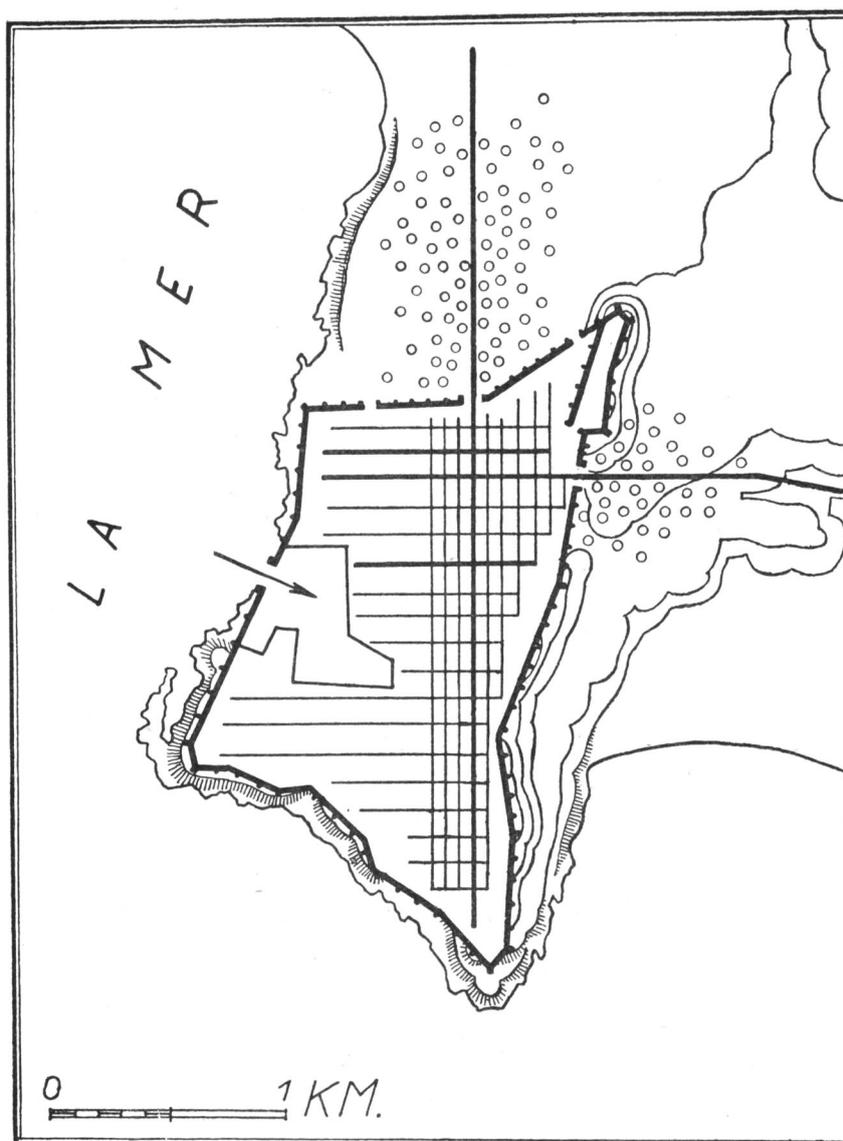


Fig. 10. — LAODICÉE : LA VILLE ANTIQUE (schéma de restitution).

Toute cette zone était divisée en îlots rectangulaires, égaux entre eux, par un réseau de rues rectilignes, orientées suivant les points cardinaux, se coupant à angle droit et distribuées suivant une cadence rigoureuse : environ 110 mètres d'axe en axe pour les rues est-ouest, 60 mètres pour les rues nord-sud. Ces rues semblent avoir été pour la plupart étroites (3 à 5 mètres), mais certaines d'entre elles, plus larges, étaient bordées de portiques latéraux, constitués par des colonnes monolithes de granit<sup>(1)</sup> espacées de 3 m. 35 d'axe en axe et hautes de 5 m. 30; les façades des édifices élevés à l'alignement de ces voies avaient des colonnes en calcaire, formées de tambours superposés, et généralement espacées de 3 m. 80 d'axe en axe. A d'autres édifices encore, plus somptueux, appartenaient les tronçons de colonnes que l'on voyait encore il y a quelques années tout autour du port, déposés sur le sol ou utilisés comme bittes d'amarrage : fûts de marbre blanc, de marbre rose, de marbre gris, de marbre vert, de syénite<sup>(2)</sup>.

La plus importante de ces avenues à colonnades dont la longueur atteignait ou dépassait 2 kilomètres, traversait toute la presqu'île depuis sa pointe sud jusqu'à la porte nord, où s'amorçait la route d'Antioche. Des arcs monumentaux se dressaient aux carrefours de cette avenue et des principales avenues est-ouest.

L'une de ces dernières était axée sur la porte de la citadelle, une autre — dont les portiques étaient probablement pourvus de boutiques — sur la porte orientale de la ville, en dehors de laquelle s'allongeait la route d'Apamée. Une troisième avenue, large de 6 m. 90 entre colonnades, se développait depuis le port jusqu'au pied des collines, où un arc monumental, encore debout, en fermait la perspective.

La partie méridionale de la ville comportait assurément d'autres avenues encore, dont on n'a pas retrouvé la trace.

Les tombes se groupaient en deux nécropoles, devant les portes nord et est, le long des deux routes qui partaient de la ville.

<sup>(1)</sup> Le granit n'existant nulle part en Syrie, le lieu d'extraction de ces colonnes doit être cherché soit en Égypte, soit, peut-être, en Anatolie.

<sup>(2)</sup> Comme pour le granit, l'origine extra-syrienne de ces marbres est incontestable, sans que leur provenance puisse être indiquée (Anatolie?).

## III. — DATE DU PLAN.

D'après une théorie récente, qui paraît solide, les grandes rues pourvues de portiques latéraux à colonnades seraient caractéristiques de l'urbanisme romain<sup>(1)</sup>. L'arc monumental<sup>(2)</sup>, les restes du péristyle et les membres d'architecture épars dans la ville (chapiteaux, moulures, fragments sculptés) doivent être attribués à l'époque impériale.

Or on sait que Laodicée, prise et détruite par Pescennius Niger, fut rebâtie par Septime-Sévère après qu'il eût écrasé son rival à Issus et élevée par lui au rang de métropole et de colonie romaine « ob belli civilis merita »<sup>(3)</sup>.

On serait tenté de mettre en relation des faits aussi concordants, si ce rapprochement ne soulevait immédiatement une objection de principe assez forte pour qu'on hésite à poursuivre dans cette voie.

L'ordonnance que nous avons restituée se caractérise par une régularité parfaite : incapables, dans l'état actuel de nos connaissances, d'apprécier exactement les dimensions des îlots, il nous est du moins permis d'affirmer que les rues étaient rigoureusement équidistantes et perpendiculaires entre elles<sup>(4)</sup>. Cette implantation systématique ne saurait avoir été réalisée que sur un terrain vierge. Effectivement, l'histoire de l'Antiquité nous démontre de la façon la plus péremptoire que les villes bâties sur un plan régulier ont été ou bien fondées de toutes pièces sur un site jusque-là inoccupé (Marseille, Alexandrie d'Égypte, Timgad, etc.), ou bien reconstruites après avoir été détruites de fond en comble (Milet, Sélinonte, Carthage, etc.); dans ce dernier cas, elles sont généralement réédifiées sur un nouvel emplacement. — Seules, ces deux alternatives laissent à l'urbaniste ses coudées franches, en l'assurant qu'il ne rencontrera point sur le tracé des rues qu'il projette des bâtiments capables d'interrompre ou de dévier ses alignements, s'il ne peut abattre à grands frais l'obstacle. Qu'il existe déjà sur le site une aggloméra-

<sup>(1)</sup> VON GERKAN, *Griechische Städteanlagen*, p. 139.

<sup>(2)</sup> CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, t. I, p. 84.

<sup>(3)</sup> Entre 193 et 198 (J. CARCOPINO, *Note complémentaire sur les «numeri» syriens*, dans

*Syria*, XIV, p. 34).

<sup>(4)</sup> Le fait est certain pour la surface correspondant à l'agglomération actuelle, soit 1/3 environ de la ville antique, vraisemblable pour la surface occupée par des jardins.

tion bâtie, le constructeur, obligé de respecter dans toute la mesure possible la propriété privée et les édifices publics, ne peut maintenir ses rues rectilignes qu'à la condition de renoncer à une régularité absolue dans le plan : Pompéi demeure le type achevé de ces accommodements.

En conséquence, attribuer à Septime-Sévère l'ordonnance parfaitement rythmée de Laodicée, ce serait admettre implicitement que le site était jusqu'à désert (ce qui est en contradiction formelle avec les sources les plus dignes de foi) ou que la ville avait été saccagée par Pescennius d'une manière assez barbare pour que sa reconstruction *totale* s'imposât, circonstance qui aurait alors permis la mise en œuvre d'un plan régulier. A la vérité, l'aventure sans cesse répétée de ces cités « détruites » jusqu'en leurs fondations, puis réédifiées en un clin d'œil, laisse l'esprit assez sceptique, car la reconstruction totale d'une ville sur un plan nouveau, outre qu'elle suppose des travaux d'une ampleur considérable, entraîne *ipso facto* un remaniement intégral de la propriété foncière : elle constitue ainsi une entreprise assez longue à réaliser, assez onéreuse, assez complexe du point de vue de la procédure administrative, pour qu'on ne l'envisage pas à la légère. Nous serions cependant assez disposés à admettre cette éventualité pour Laodicée, si des indices dignes de considération ne nous entraînaient vers une autre hypothèse.

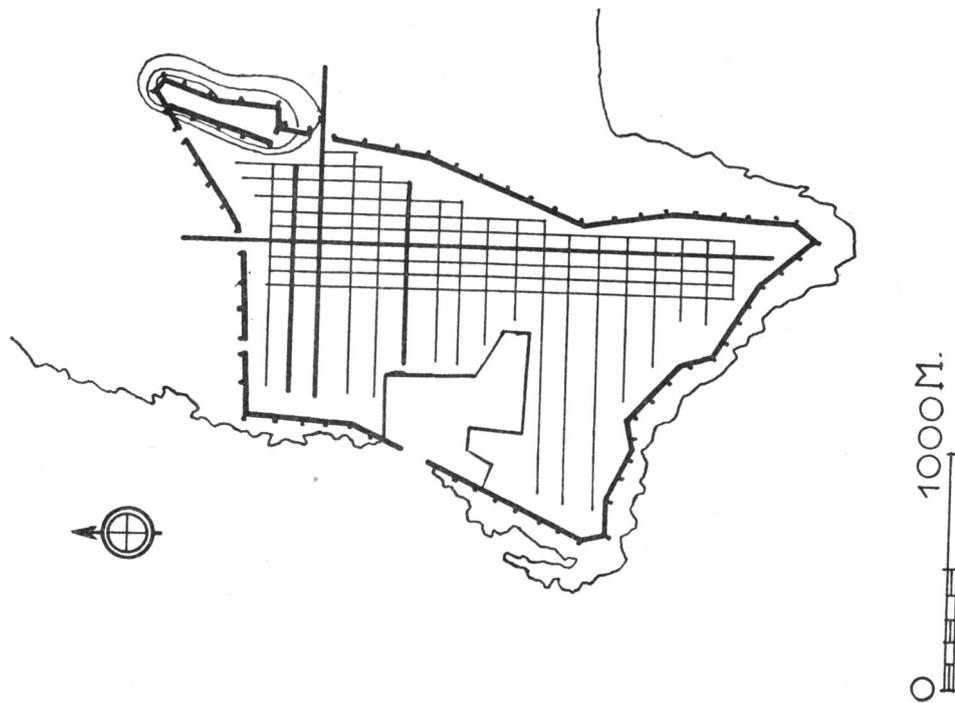
Loin d'être une exception, Laodicée présente de par son plan des affinités étroites avec d'autres villes antiques de Syrie. On retrouve à Antioche, à Apamée, à Alep, à Damas, à Doura-Europos (fig. 11) les mêmes rues relativement étroites, se coupant à angle droit suivant une cadence qui est à peu près partout la même<sup>(1)</sup>; ici comme là les îlots sont rectangulaires, de proportions comparables, et leur plus grand axe est orienté du nord au sud<sup>(2)</sup>; une certaine analogie se remarque de même dans le système défensif : les remparts utilisent au mieux le modelé du terrain, sans que ce tracé soit en rapport avec le contour extérieur de la surface bâtie<sup>(3)</sup>; la citadelle est assise sur une hauteur.

<sup>(1)</sup> Cf. *supra*, p. 94.

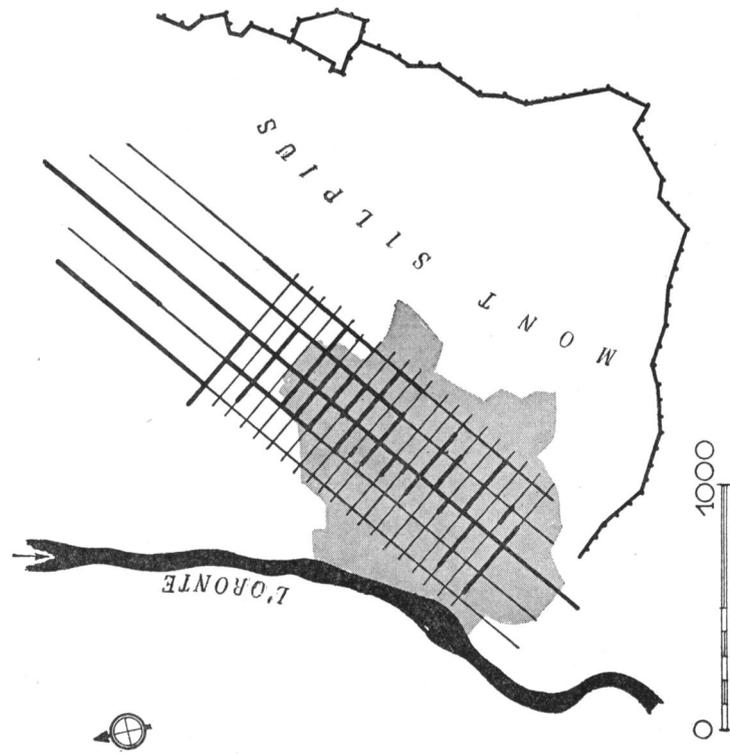
<sup>(2)</sup> A Antioche, la direction des rues a été déterminée non pas par une observation astronomique, mais par les lieux : l'axe de la ville a été tracé parallèlement au flanc du Silpius ; — à Doura-Europos, il semble de même que la

direction choisie comme axe ait été une ligne parallèle à la vallée de l'Euphrate.

<sup>(3)</sup> Cf. CUMONT, *op. cit.*, p. 25. — Damas et Alep constituent des exceptions pour des raisons que nous essaierons ailleurs de préciser (enceintes *romaines* et non hellénistiques).



Laonice-sur-Mer (les traits forts indiquent les avenues à colonnades).



Antioche (le grisé indique la ville moderne; les traits forts, les rues actuelles).

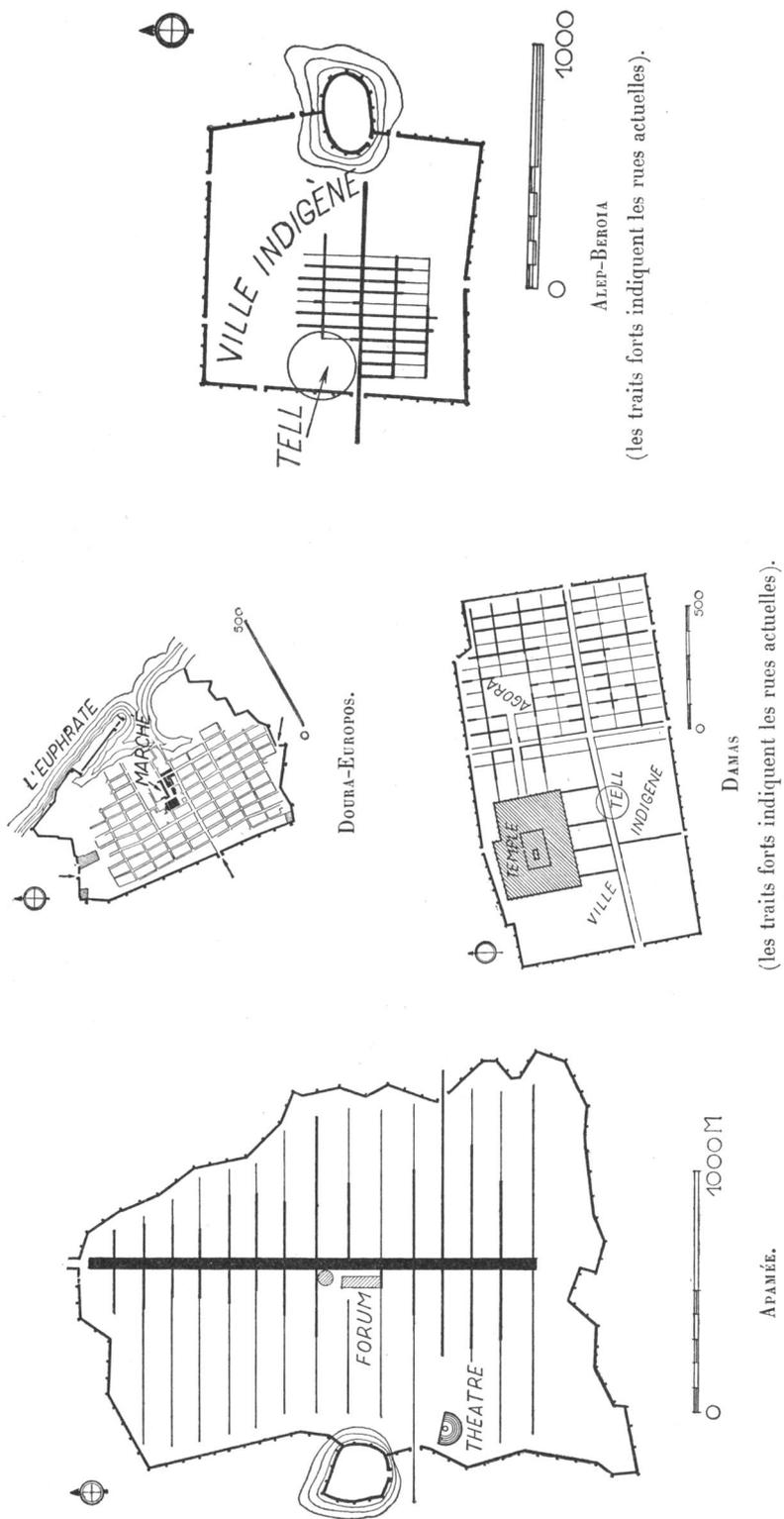


Fig. 11. — VILLES ANTIQUES DE SYRIE (schémas réduits à la même échelle).

Plusieurs de ces villes ont subi, au cours de leur longue histoire, divers cataclysmes qui ont pu les affecter plus ou moins gravement. On ne saurait néanmoins, sans solliciter le témoignage des sources et outrepasser étrangement les limites de la vraisemblance, imaginer qu'elles ont été *toutes* sans distinction détruites d'une manière assez totale pour qu'on pût les rebâtir sur un plan régulier, et par surcroît envisager que ces reconstructions aient été toutes effectuées pour ainsi dire sur le *même* plan et cela à des dates très *diverses*! Ce raisonnement ne peut aboutir qu'à une impasse.

L'air de famille que présente l'ordonnance de toutes ces villes doit cependant dériver d'un facteur commun : pour ma part, j'estime que *le seul fait commun à l'histoire de ces six villes qui puisse rendre compte d'une manière satisfaisante de leurs particularités communes est la fondation dans chacune d'elles d'une colonie séleucide*<sup>(1)</sup>. Du point de vue technique, c'est le seul instant où l'on pouvait, dans chacun des cas considérés, en construisant d'un seul jet, sur un site jusque-là désert, une ville conçue d'un même coup dans son ensemble, réaliser des plans d'une régularité aussi remarquable; par ailleurs, le faible écart entre la date de ces diverses fondations expliquerait au mieux l'identité de leurs caractères, en posant à son origine une unité de culture entraînant une identité absolue dans les besoins, dans les moyens, dans les conceptions, dans l'état social, et jusque dans le système de mesures linéaires<sup>(2)</sup>. — Nous

<sup>(1)</sup> TSCHERIKOWER, *Die hellenistischen Städtegründungen, index.* — Pour Doura-Europos, le Prof. ROSTOVTZEFF, après avoir considéré le plan et les fortifications de la ville comme d'origine parthe (*Caravan cities*, p. 168 et suiv.; *L'art gréco-iranien*, dans *Revue des Arts asiatiques*, 1931, p. 212), s'est rendu aux arguments de VON GERKAN et y reconnaît maintenant des œuvres séleucides (*Forschungen und Fortschritte*, 1934, p. 178), se rencontrant ainsi avec FR. CUMONT, *op. cit.*, p. XIX. — D. SCHLUMBERGER tient au contraire pour l'origine parthe (C. R. de ROSTOVTZEFF, *Caravan cities*, dans *Gnomon*, 1934).

<sup>(2)</sup> Les fouilles en cours doivent permettre un jour de confirmer aisément — ou de condamner sans appel — notre attribution : les

dimensions relevées sur le plan *initial* des villes, qui doit partout correspondre à la couche archéologique reposant directement sur le sol vierge (puisque nous admettons que ces villes ont été créées *ex nihilo*; le fait est vérifié pour Laodicée : voir SCHAEFFER, *op. cit.*, p. 120 et 121), doivent pouvoir être converties en des nombres exacts de pieds attiques. Encore devra-t-on prendre garde que la voie publique a peut-être été obtenue par le jeu de servitudes sur les lots attribués aux colons (cf. CH. SAUMAGNE, *Note sur la cadastration de la « Colonia Trajana Thamugadi »*, dans *Revue tunisienne*, 1931, p. 97 et suiv., complétée par quelques notes subséquentes dans la même revue; on y trouvera des indications du plus haut intérêt; cf. aussi P. DAVIN, *Étude sur la cadastration de la « Colo-*

inclinons donc à attribuer en bloc tous ces plans, et avec eux celui de Laodicée, à l'époque séleucide.

Une première objection se présente : si l'on ne s'étonne point de retrouver cette ordonnance dans des villes depuis longtemps abandonnées et enfouies (Doura-Europos, Apamée), on hésite à admettre qu'elle ait pu se perpétuer pendant vingt-trois siècles, sans subir de modifications essentielles, dans des agglomérations vivantes, comme Damas, Alep ou Laodicée. Que répondre, sinon que bien des villes contemporaines (Salonique<sup>(1)</sup>), ou plus anciennes encore (Marseille<sup>(2)</sup>, Naples<sup>(3)</sup>), ont conservé aussi fidèlement l'empreinte de leur implantation originelle, malgré les cataclysmes, les bouleversements successifs de l'état social et le prodigieux essor économique de l'Europe qui fait d'elles, depuis des siècles, des centres urbains en perpétuelle transformation ?

Il est une objection plus sérieuse : si l'on considère ces plans comme hellénistiques, n'est-on pas obligé d'admettre de ce chef que ces villes sont entièrement l'œuvre des Séleucides, et dans ce cas comment concilier leur étendue relativement considérable (Apamée : 205 hectares; — Laodicée : 220 hectares) avec les circonstances de leur fondation, qui supposent un apport de population plutôt médiocre? — Aussi bien ne prétendons-nous pas qu'on ait jamais pu créer du jour au lendemain, par la seule vertu d'un acte administratif, des agglomérations aussi populeuses. Je n'ignore pas que la domination romaine a valu à la Syrie, grâce avant tout à plusieurs siècles d'une paix profonde et ininterrompue — fait unique dans l'histoire du pays — une éclatante prospérité économique qui a dû se traduire par un développement intense de la vie urbaine, entraînant la construction de nouveaux quartiers dans les villes<sup>(4)</sup>. Mais un des avantages qu'offre le plan en damier c'est d'être indéfiniment extensible. Dans l'évolution d'une ville ainsi bâtie, les étapes successives ne se laissent pas discerner si l'on a pris soin, lors de chaque nouvel

*nia Julia Carthago*», dans *Revue tunisienne*, 1930, p. 75 et suiv.); dans ce cas, le gabarit des *insulae* ne serait plus représenté par les dimensions effectives de chaque îlot, comptées entre les parements extérieurs de son mur d'enceinte, mais bien par l'écartement des axes théoriques des rues limitrophes. Inutile d'insister sur la précision que ce calcul exige et

dans les plans et dans les mensurations.

<sup>(1)</sup> Plan dans la revue *Urbanisme*, 1933, p. 148.

<sup>(2)</sup> Cf. P. LAVEDAN, *op. cit.*, p. 120.

<sup>(3)</sup> HAVERFIELD, *op. cit.*, fig. 20.

<sup>(4)</sup> Cf. J. TOUTAIN, *Le progrès de la vie urbaine dans l'Afrique du Nord sous la domination romaine*, dans *Mélanges Cagnat*, p. 319 et suiv.

agrandissement, de prolonger exactement le quadrillage et de se régler sur le même gabarit que dans l'agglomération primitive, car alors les nouvelles insulae ne se différencient pas des anciennes, du moins pas par leur plan : de là une homogénéité fallacieuse qui peut induire en erreur quant à la date de construction des nouveaux quartiers.

Ce processus est justement celui qui me paraît avoir présidé à l'évolution de Laodicée : à la colonie originelle, d'une importance sans doute médiocre, seront venus s'ajouter un à un de nouveaux quartiers auxquels l'autorité municipale imposait de conserver les alignements et les dimensions d'îlots qui avaient été adoptés lors de la fondation du premier établissement. La ville aurait ainsi grandi jusqu'à occuper la superficie qui a été délimitée plus haut.

Jusqu'à preuve du contraire, nous considérerons donc l'implantation générale de Laodicée comme d'origine séleucide.

Ceci nous conduit à admettre que la dévastation de la ville à la fin du <sup>ne</sup> siècle après J.-C. ne fut pas aussi complète qu'on a pu le croire : il y eut alors, à n'en pas douter, des scènes de violence qui ont pu endommager édifices publics et maisons particulières; des quartiers entiers ont pu être détruits par l'incendie, mais le centre urbain ne paraît pas avoir été atteint dans son ossature même. Si notre point de vue est exact, l'intervention de Septime-Sévère n'aurait pas eu sur l'évolution de la ville un effet à proprement parler décisif : s'il reste hors de doute que de grands travaux ont été entrepris là sur son ordre, ils n'auraient eu d'autre portée que de relever de ses ruines et d'embellir une cité qui avait souffert pour la cause de l'empereur.

L'ordonnance dont nous avons retrouvé les restes aurait ainsi été réalisée en deux étapes :

1. — *La fondation même de la ville* par Séleucus aurait fixé le site, la configuration générale de l'enceinte, l'emplacement du port, enfin le gabarit des insulae et des rues. Quoique riche et « bien bâtie »<sup>(1)</sup>, Laodicée dut conserver durant les siècles suivants la physionomie qui lui avait été imposée alors : la rigidité de son plan, l'étroitesse de ses rues, le petit nombre de ses monuments devaient lui communiquer cet extérieur d'une simplicité un peu fruste et non

<sup>(1)</sup> STRABON, XVI, C. 751-752.

exempte de monotonie auquel les autres fondations hellénistiques nous ont accoutumés.

2. — *A la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère*, sur l'initiative de Septime-Sévère<sup>(1)</sup>, elle aurait pris soudain un caractère plus esthétique, grâce à l'insertion suivant la mode romaine de portiques à colonnades le long des principales rues, élargies à cet effet, et grâce à l'érection de grands édifices publics : thermes<sup>(2)</sup>, hippodrome, arènes mentionnés par les auteurs, etc. Sans doute aussi fut-ce l'occasion de moderniser plus d'un organe vital de la cité, endommagé au cours de la guerre civile : enceinte, port, aqueduc, etc.

L'œuvre de cette seconde période est aujourd'hui ce qui nous frappe le plus, à Laodicée comme dans les autres villes de Syrie : l'ampleur de la conception, la maîtrise de la technique, la somptuosité du décor — peut-être aussi le meilleur état de conservation des monuments — s'imposent à notre attention d'une manière peut-être trop exclusive : on ne saurait sans injustice oublier l'héritage des siècles antérieurs.

Non pas que nous entendions faire l'éloge ou le procès d'un plan que nous ne connaissons que d'une façon incomplète et uniquement théorique. A cet égard, nous rappellerons seulement ici que si la disposition réticulée des rues présente des inconvénients graves, en particulier son manque de souplesse et sa monotonie, elle se recommande d'un autre côté par sa simplicité : la facilité avec laquelle ce plan pouvait être exécuté est certainement une des causes prédominantes de son adoption dans les colonies hellénistiques, pour la fondation desquelles on ne pouvait guère compter que sur une main-d'œuvre non spécialisée, en majorité militaire.

<sup>(1)</sup> M. H. SEYRIG me fait observer que Laodicée avait joui, antérieurement, de la faveur d'Auguste, faveur qui a pu se traduire par un embellissement de la ville. Il ne semble pas que les vestiges antiques subsistants puissent être attribués à une date aussi reculée, mais il est possible aussi que les travaux de Septime-Sévère n'aient eu, dans certains cas, d'autre portée qu'une restauration de monuments du temps d'Auguste endommagés au cours du sac de la

ville par Pescennius Niger.

<sup>(2)</sup> La construction de ces thermes est mise en relation par les auteurs anciens avec la découverte d'une source dans les environs du port : celle-ci se confond très vraisemblablement avec la fontaine connue aujourd'hui sous le nom de « source Saint-Alexis », située dans les jardins au sud de la ville, non loin des bords de la dépression que nous avons identifiée aux anciens bassins.

Ce que nous voulons souligner, c'est combien sont dignes aussi de notre admiration ceux qui ont su choisir, pour y créer de toutes pièces des villes, des sites tels que ceux d'Antioche, d'Apamée, de Séleucie-de-Piérie et de Laodicée. Cette dernière n'avait rien à envier à ses «sœurs». Une forte position stratégique, des communications faciles avec l'arrière-pays, un sol fournissant la pierre à bâtir, un terrain en pente douce où les eaux s'écoulaient aisément<sup>(1)</sup>, une exposition et une déclivité propices à la ventilation<sup>(2)</sup>, un climat doux et égal, un bon port<sup>(3)</sup>, des criques et des plages où tirer au sec les barques de pêche; — aux alentours, une plaine vaste, fertile et bien arrosée, pouvant produire en abondance céréales et oliviers; enfin, à quelques kilomètres, la montagne — terre d'élection de la vigne<sup>(4)</sup> — offrant à volonté du bois et de l'eau pure : bien des lieux où se sont développées de grandes capitales ne présentaient pas tant d'avantages à la fois. La construction de Laodicée sur un site et dans un cadre aussi favorables témoigne en faveur de ses fondateurs d'un esprit pratique singulièrement aiguisé et n'est pas un des moindres titres de gloire de l'urbanisme hellénistique.

J. SAUVAGET.

<sup>(1)</sup> Eau potable, eau de pluie, égouts.

<sup>(2)</sup> Les vents dominants soufflent de l'ouest et du sud-ouest.

<sup>(3)</sup> Le port actuel ne présente qu'un abri médiocre contre les violents coups de vent d'ouest : durant l'hiver 1933-34, quatre voiliers ancrés dans le bassin ont été ainsi coulés dans la même nuit. Dans l'Antiquité, cet incon-

véniement se trouvait atténué du fait que le port (sans doute plus profond qu'aujourd'hui) s'enfonçait beaucoup plus avant dans les terres.

<sup>(4)</sup> Sur les possibilités qu'offre la région pour la culture de la vigne, florissante, on le sait, durant l'Antiquité, voir *Bull. annuel des Serv. agricole et économique du Gov. de Lattaquié*, 1932, p. 37 et suiv.

## APPENDICE

PAR

LE R. P. R. MOUTERDE, S. J.

L'inscription suivante était primitivement encadrée, en remploi, dans la façade nord d'une maison située à proximité immédiate du Péristyle (voir fig. 9, à gauche); elle a été déplacée depuis et occupe désormais la façade orientale de la même maison. A la suite de ce transport, les bords de la pierre ont été recouverts de ciment.

Dimensions de la pierre : 0 m. 40 × 0 m. 90.

Hauteur des lettres : 0 m. 04.

.. ΕΣΒΕΥΤΗΝΑΝ ..... ΤΗ...  
... ΠΑΤΡΩΝΑΚΝ ..... ΕΤΙ...  
.... ΟΛΕΩ .. Τ                    ΩΝΚΑ.  
.... ΧΩ . ΑΜ .....  
.... ΥΧΑΡΙ — — — —

v.g. [Ὁ δῆμος τῶν Λαοδικέων . . . .]  
[ . . . . . τὸν δεῖνα ]  
[ πρ]εσβευτήν ἀν[τιστρα]τη[γόν]  
[ τὸν π]άτρωνα κ[α]ὶ [εὐεργ]έτ[ην]  
[ τῆς π]όλεω[s B ] τ[ῶν πολλ]ῶν κα[ὶ]  
[ συνε]χῶ[ν] ἀμ[οιβῆς(?) εὐποιῶν(?)]  
5 [ καὶ ε]ὐχαρι[στίας χάρις B ]

A la ligne 4 on peut aussi restituer ἀμ[οιβῆν] . . . , en omettant à la ligne 5 le mot καί, si l'examen de la pierre permet de supposer qu'il y avait un blanc au début de la ligne. — A la ligne 4 le mot εὐποιῶν est rare (cf. *Syria*, XII, 1931, p. 106-107, l. 17), mais il remplit mieux la lacune que ἀγαθῶν qui est possible. — Pour la formule finale voir *Syll. inscr. gr.*<sup>3</sup>, IV, p. 202-3, s. v. ἀμειβομαι et ἀμοιβή.

La forme des caractères est relativement ancienne (1<sup>er</sup> siècle après J.-C. au milieu du 11<sup>e</sup> siècle). L'inscription pouvait être surmontée d'une statue ou simplement rappeler dans un temple ou dans un monument public la reconnaissance de la cité envers un gouverneur de Syrie. Les *Inscriptiones græcæ ad res romanæ pertinentes* contiennent beaucoup de textes analogues.

R. MOUTERDE.